

Sveučilište u Zagrebu

Filozofski fakultet

Odsjek za romanistiku

Katedra za francuski jezik i književnost

DIPLOMSKI RAD

Le français du Québec et le français de France

Ime i prezime studenta:

Lara Brkić

Ime i prezime mentora:

dr. sc. Darja Damić – Bohač

Split, 5. studenog 2015.

L'université de Zagreb

Faculté des lettres, langues et sciences humaines

Département des langues romanes

Cathèdre de langue et de littérature français

LE MEMOIRE

Le français du Québec et le français de France

Prénom et nom de l'étudiant:

Lara Brkić

Prénom et nom du mentor:

dr. sc. Darja Damić – Bohač

Split, le 5 novembre 2015.

Le résumé

Le thème de ce mémoire est la comparaison du français québécois et le français de France. Nous examinerons des différences dans le vocabulaire, dans la grammaire, dans la syntaxe et dans la prononciation.

Quand on veut savoir quelque chose de n'importe quelle langue, il faut étudier d'abord les influences historiques, mais aussi les particularités d'un pays donné : la position géographique, le contact avec d'autres cultures et langues et, bien sûr l'influence de la globalisation.

Après avoir décrit le développement historique, linguistique et socio-culturel, nous offrirons des exemples concrets qui montrent toutes les différences entre les deux variantes de la langue française.

Dans ce mémoire, nous allons toujours souligner que les différences sont la chose qui devrait rendre les gens fiers.

Sažetak

Tema ovog diplomskog rada je usporedba francuskoga jezika u Quebecu i francuskog u Francuskoj. Proučavat ćemo razlike u vokabulatu, gramatici, sintaksi i izgovoru.

Kada želimo saznati nešto više o bilo kojem jeziku, jako je važno prvo proučiti povijesne utjecaje, kao i druge osobitosti neke zemlje: geografski položaj, kontakt s drugim kulturama i jezicima i naravno, utjecaj globalizacije.

Nakon što smo opisali povijesni, lingvistički i društveno-kulturološki razvoj, dat ćemo neke konkretne primjeri koji pokazuju sve razlike između ovih dvije varijanti francuskog jezika.

U ovom ćemo se diplomskom radu uvijek potruditi naglasiti da su upravo razlike ono čime bi se ljudi trebali ponositi.

SOMMAIRE

1. Introduction	1
2.L’histoire de la langue française en France	2
2.1. La période gallo-romane – la langue rustique	3
2.1.1. Les influences gauloises	3
2.1.2. Les influences franques	4
2.2. La naissance de l’ancien français	6
2.3. Les influences normandes et les termes flamands	6
2.4. La langue d’oïl	7
2.5. Le français moderne et contemporain – la francophonie	8
3. Histoire du Québec	9
3.1. Histoire générale (XVI^e siècle – milieu du XX^e siècle)	9
3.1.1. La « découverte » du Canada	
et les débuts de la colonisation française	9
3.1.2. Les Filles du Roy	11
3.1.3. L’apogée du Canada français et la conquête anglaise.....	12
3.1.4. La Province of Quebec – le Bas-Canada – le Québec	13
3.1.5. La devise du Québec : « Je me souviens »	14
3.2. Histoire du français en Nouvelle France puis au Québec	14
3.3. La querelle du <i>joual</i> dans les années 1960-1970	17
3.4. La Révolution tranquille et les Lois 22 et 101	18
4. Le français québécois	20
4.1. Une langue à part ou pas ?	20
4.1.1. La promotion scientifique du français	
par la SPFC (1902-1962) et le TLFQ (1970-)	22
4.1.2. Langue française et politique au Québec	23
4.1.3 Une variété complète du français	
du XXI^e s. à l’oral comme à l’écrit	24
4.2. Les variations régionales du français québécois	25
4.2.1. Les vieux dialectes	25
4.2.2. Les dialectes nouveaux	27
5. Comparaison du français en France et du français québécois	29
5.1. Les différences générales	29

5.2. La grammaire et l'orthographe	30
5.3. Lexique	31
5.4. Syntaxe	46
5.5. Les pronoms	47
5.6. La morphologie des verbes	48
5.7. Les prépositions	48
6. Quelques exemples des différences entre les deux variantes du français	50
6.1. La traduction des titres des films en France et au Québec	50
6.2. L'humour québécois	51
6.3. Les faux amis	56
6.4. Les unités de mesure au Québec	58
6.5. La monnaie au Québec	59
6.6. Les québécismes dans une chanson de Robert Charlebois	60
7. Conclusion	64
8. Bibliographie	67

1. Introduction

Comparer le français québécois et le français de France sera le thème de ce mémoire. Pour y parvenir nous étudierons d'abord les influences historiques pesant sur les deux variantes de la langue et leurs développements chronologiques respectifs. Le français est – comme l'anglais, l'espagnol et le portugais – une langue importée aux Amériques depuis l'Europe. Transplanté au XVII^e siècle, il a naturellement connu un développement socio-culturel différent de celui qui a affecté sa zone linguistique d'origine. Pour comprendre leurs différences dans le vocabulaire, dans la grammaire et dans la syntaxe, il est particulièrement important de connaître l'histoire de la France et en parallèle celle, plus courte, du Québec. En effet, comme partout, l'histoire est ce qui affecte le plus le développement de la langue et de la culture d'un pays donné. Outre l'histoire, la proximité et les contacts avec d'autres cultures et d'autres langues, ainsi que plus récemment la globalisation, ont aussi beaucoup affecté le développement de ces deux exemples du français et leur état actuel respectif. La localisation géographique particulière du Québec le place en position d'interface avec les autres cultures nord-américaines, amérindiennes, canadienne anglaise et étasunienne. Le Québec francophone s'est attaché et s'attache encore à résister à l'encerclement anglophone, même si les médias mondialisés d'aujourd'hui rendent les choses plus compliquées, de même que l'impact des autres facteurs présents dans la société tels que : l'économie et la politique à l'échelle locale (l'indépendantisme), canadienne et mondiale, le championnat du sport national préféré (le hockey), etc.

Nous prenons donc comme objectif de travail la comparaison de ces deux variantes de la langue française. Pour ce faire nous examinerons tout d'abord l'évolution historique qui définit la langue en France, depuis le latin tardif jusqu'à la langue de l'époque moderne qui a été importée au Québec. Puis nous verrons les conditions historiques particulières du Nord-Ouest de l'Amérique et le développement linguistique qui s'ensuit au Québec. Nous examinerons ensuite de manière développée ce qui caractérise actuellement le français du Québec. Il nous sera ensuite possible de comparer les deux variantes du français et nous le ferons toujours à partir du québécois. Comme nous voulons donner une image très actuelle de l'état du français québécois, nous faisons grand usage des sources multimédias les plus récentes, en particulier d'Internet (notamment les ressources numériques offertes par les universités québécoises et de l'OQLF), en parallèle de la bibliographie classique livresque.

Nous revendiquons ce choix de recherche vivante que nous assumons pleinement. Pour parfaire notre démonstration, nous donnerons enfin quelques exemples concrets avant de proposer nos conclusions.

2. L’histoire de la langue française en France

Pour présenter dans ce mémoire les points principaux de l’histoire de la langue française en France nous nous sommes servis d’ouvrages de référence, par ordre chronologique de publication, de Dauzat (1930), Wartburg (1965, 1^e éd. 1934), Allières (1982), Banniard (1995), Lodge (1997), Rey, Duval ; Siouffi (2007), Perret (2008), ainsi que des sites :

http://www.lexilogos.com/francais_langue_histoire.htm (consulté le 10 février 2014)

<http://www.axl.cefanel.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm> (consulté le 15 février 2014)

La langue française est parlée en France, au Canada, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et dans 51 autres pays principalement situés en Afrique. Il s’agit pour la plupart des pays qui ont fait partie de l’ancien empire colonial français de la République démocratique du Congo, ancien Congo Belge.

Le français a évolué à partir des dialectes gallo-romains parlés dans le nord de la France. Il n’a jamais été isolé, il a toujours emprunté au latin, aux langues des Vikings danois avant d’être influencé par la langue des rois francs.

La langue française s’est toujours développée autour du noyau parisien. Si le XVI^e siècle s’accommodait de diverses variantes et de flottements syntaxiques importants, « la tendance au XVII^e siècle est à l’unification dans un langage ‘moyen’, qui soit compréhensible par tous les Français et par tous les Européens qui adoptent de plus en plus souvent le français comme langue commune. »¹. Cette volonté d’unification a été soutenue officiellement par la fondation en 1635 de l’Académie française, qui a pour mission de défendre et de rendre homogène la langue et sa grammaire : « La principale fonction de l’Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. »² Ainsi, le

¹ <http://www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions>.

² Article 24 des statuts de l’Académie française, idem.

français classique a pu devenir le français moderne au XVIII^e siècle. Avec la colonisation, le français s'est répandu en Amérique du Nord au XVII^e siècle, en Afrique au XIX^e siècle, ce qui en fait une langue mondiale. Cependant, il a perdu en influence dans la seconde moitié du XX^e siècle, au profit de l'anglais.

2.1. La période gallo-romane – la langue rustique

On estime que c'est au VIII^e siècle qu'a eu lieu le passage du latin au roman.³ Cependant, la langue latine n'a pas changé partout en même temps, cette période de transition a duré de la fin de l'Empire romain jusqu'à la première moitié du IX^e siècle.

Les locuteurs cultivés de la Gaule du Nord connaissaient deux langues différentes : le latin et ce que Dante, dans son œuvre *De vulgari eloquentia*, a appelé en 1303-1304 langue d'oïl d'après la façon de dire le mot « oui » (voir plus loin).⁴

2.1.1. Les influences gauloises

Avant la conquête de Jules César, une grande partie de la France d'aujourd'hui – à laquelle les Romains donnaient le nom de Gaule – était habitée par les Gaulois et les Belges qui parlaient une langue celtique. Au sud il y avait d'autres groupes linguistiques et ethniques (les Ibères, les Ligures, les colons grecs, les Vascons et les Aquitains). La population celtique de la Gaule parlait le gaulois.⁵

La conquête romaine amena le latin au I^{er} siècle avant notre ère. Bien que la langue française ait évolué à partir du latin vulgaire, elle a néanmoins été influencée aussi par le gaulois, en particulier dans son développement phonologique. Dans les dialectes français d'aujourd'hui il y a quelque 200 mots d'origine gauloise, dont la plupart ont trait à la vie quotidienne rurale.⁶

Quelques exemples en sont :

- a) les noms des plantes : *berle, bouleau, bourdaine, chêne, orme*, etc.
- b) la faune : *alouette, pinson, vandoise, vanneau*, etc.
- c) la vie rurale et agricole : *mouton, raie, sillon, souche, tarière, jachère, javelle, charrue, marne, glaise, cervoise, boue*, etc.

³ Banniard (1995 : 1-8).

⁴ <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>.

Dauzet (1930 : 77-90).

⁵ Lambert (1994).

⁶ Wartburg (1965).

d) certains verbes courants : *braire, changer, craindre, jaillir*, etc.

e) des translations proches : *aveugle* – du latin *ab oculis* qui signifie – littéralement « sans yeux »

f) les caractéristiques du sol : *combe, bief, grève, lande*, etc.

Les autres mots n'ont pas été empruntés directement, mais ils ont été amenés du latin qui a été principalement adopté par l'aristocratie urbaine pour des raisons mercantiles et qui était moins populaire parmi la paysannerie.⁷

2.1.2. Les influences franques

A partir du III^e siècle, l'Europe occidentale a été progressivement envahie par les tribus germaniques du nord et de l'est. La plupart d'entre elles se sont installées durablement en Gaule. Pour l'histoire et le développement de la langue française, les groupes le plus importants sont les Francs dans le nord de la France, les Alamans autour des frontières allemande/française/suisse, les Burgondes dans la vallée du Rhône et les Wisigoths dans la région Aquitaine et l'Espagne. Leurs langues, en particulier le francique que parlaient les Francs, ont beaucoup influencé le latin tardif quand il s'agit de la prononciation et de la syntaxe ; ils ont aussi amené quelques nouveaux mots. Le pourcentage de ces mots varie entre 1 et 15 pourcents du vocabulaire moderne.

Les changements du lexique, de la morphologie et de la syntaxe :

a) le nom même de la langue française vient du mot franc *franceis/francesc* ou du mot germanique *frankisc* – français ou franc/que. Les Francs appelaient leur pays *Franko(n)* qui est devenu *Francia* en latin au III^e siècle.

b) plusieurs termes et expressions liés à leur structure sociale : *baron/baronne, bâtard, bru, chambellan, échevin, félon, féodal, forban, gars/garçon, leude, lige, maçon, maréchal, marquis, meurtrier, sénéchal*, etc.

⁷ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>;
Banniard (1995 : 8-15).

- c) les termes militaires : *agrès/gréer, attaquer, bière ["stretcher"], dard, étendard, fief, flanc, flèche, gonfalon, guerre, garder, garnison, hangar, heaume, loge, marcher, patrouille, rang, rattraper, targe, trêve, troupe*, etc.
- d) les couleurs dérivées de la langue franque et des autres langues germaniques : *blanc/blanche, bleu, blond/blonde, brun, fauve, gris, guède*, etc.
- e) les mots qui terminent en : -ard du franc -hard (*canard, pochard, richard*), -ais/-ois du franc -isc (*marais, Anglais, berlinois*), -an/-and du suffixe vieux -anc, -enc (*paysan, cormoran, Flamand, tisserand, chambellan*), etc.
- f) les mots qui se terminent en -ange : (*boulangé / boulanger, mélange / mélanger, vidange / vidanger*), les diminutifs en -on (*ânon, oisillon, oison*), et de nombreux verbes en -ir (*affranchir, ahurir, choisir, honnir, jaillir, lotir, nantir, rafraîchir, ragaillardir, tarir*), etc.
- g) le préfixe mé(s)- dans les mots comme : *mésentente, mégarde, méfait, mésaventure, mécréant, mépris, méconnaissance, méfiance, médisance*, etc.
- h) le préfixe for-, four- dans les mots comme : *forban/nir, forcené, forclos, forlonger, (se) fourvoyer*, etc. du franc fir-, fur-.
- i) d'autres exemples parmi les mots courants : *abandonner, arranger, attacher, auberge, bande, banquet, bâtir, besogne, bille, blesser, bois, bonnet, bord, bouquet, bouter, braise, broderie, brosse, chagrin, choix, chic, cliché, clinquant, coiffe, corroyer, crèche, danser, échafaud/age, engager, effroi, épargner, épeler, étal, étayer, étiquette, fauteuil, flan, flatter, flotter, fourbir, frais, frapper, gai, galant, galoper, gant, gâteau, glisser, grappe, gratter, gredin, gripper, guère, guise, hache, haïr, halle, hanche, harasser, héron, heurter, jardin, jauger, joli, laid, lambeau, layette, lécher, lippe, liste, maint, maquignon, masque, massacrer, mauvais, mousse, mousseron, orgueil, parc, patois, pincer, pleige, rat, rater, regarder, remarquer, riche/richeesse, rime, robe, rober, saisir, salon, savon, soupe, tampon, tomber, touaille, trépigner, trop, tuyau*, etc.
- j) la présence systématique d'un pronom sujet devant le verbe comme dans les langues germanique : *je vois, tu vois, il voit, etc.* tandis que le pronom sujet est facultatif dans les autres langues romanes.
- k) L'inversion du sujet-verbe verbe-objet pour former la forme interrogative est caractéristique des langues germaniques, mais ne se trouve dans aucune des principales langues romanes, à l'exception du français (*Vous avez un crayon ; avez-vous un crayon ?*).

l) L'adjectif placé devant le nom est typique des langues germaniques, il est plus fréquent en français que dans les autres grandes langues romanes et parfois obligatoire (*belle femme, vieil homme, grande table, petite table*) ; quand cet ordre est optionnel, il change le sens : « *grand homme* » (veliki čovjek) et « *homme grand* » (visoki čovjek).

La vieille langue franque a eu une grande influence sur l'ancien français. La première influence notable est le remplacement de l'accent mélodique latin par une contrainte germanique. Le résultat en est la diphtongaison, la différence entre voyelles longues et courtes, la chute des syllabes non accentuées et des voyelles finales.⁸

2.2. La naissance de l'ancien français

La notion d'ancien français regroupe l'ensemble des langues romanes de la famille des langues d'oïl parlées dans la moitié nord du territoire français actuel, depuis le IX^e siècle jusqu'au XII^e siècle environ. Il provient du roman, une forme de latin vulgaire présente dans toute la Romania. Il est suivi par le moyen français. L'ancien français est donc l'ancêtre du français parlé aujourd'hui – langue unique née quelques siècles plus tard sur le territoire français.⁹

2.3. Les influences normandes et les termes flamands

En 1204, le duché de Normandie a été intégré au royaume de France. Environ 150 mots d'origine scandinave ont été introduits dans la langue française à partir du normand.¹⁰ La plupart de ces mots ont à voir avec la mer et la navigation : *abraquer, algue, bagage, bitte, cingler, équiper, flotte, fringale, guichet, hauban, houle, hune, mare, marsouin, mouette, quille, ras, siller, touer, traquer, turbot, vague, varangue, varech, etc.*

D'autres sont de la vie quotidienne ou concernent l'agriculture : *accroupir, amadou, bidon, bigot, brayer, brette, cottage, coterie, crochet, duvet, embraser, fi, flâner, guichet, haras, harfang, harnais, houspiller, marmonner, mièvre, nabot, nique, quenotte, raccrocher, ricaner, rincer, rogue, etc.*

De même, les mots empruntés au néerlandais depuis la Flandre ont quelque chose à voir avec le commerce ou le vocabulaire nautique : *affaler, amarrer, anspect, bar (loup de mer),*

⁸ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>.

⁹ Dauzat (1930 : 77-90).

¹⁰ Chauveau (1995 : 137-146).

*bastringuer, bière, blouse, botte, bouée, bouffer, boulevard, bouquin (lapin), cague, cahute, caqueter, choquer, diguer, drôle, dune, frelater, fret, grouiller, hareng, hère, lamaneur, lège, manne, mannequin, maquiller, matelot, meringue, moquer, plaque, senau, tribord, vacarme, etc.*¹¹

2.4. La langue d'oïl

Le poète médiéval italien Dante a classé les langues romanes en trois groupes suivant leurs mots pour dire 'oui' : « *nam alii oc, alii si, alii vero dicunt oil* » (certains disaient *oc*, d'autres *si* et d'autres *oil*).¹²

La langue d'oïl vient du latin *hoc ille* qui signifie « c'est tout » et elle était parlée sous différentes variantes régionales au nord de la Loire depuis le IX^e siècle¹³. Les langues d'oc étaient parlées dans le sud et elles venaient du latin *hoc* signifiant « cela ». Enfin, les langues *si*, venant du latin *sic* signifiant « ainsi » étaient parlées sur les péninsules italienne et ibérique.

Les langues d'oïl ont été influencées de la Picardie à la Lorraine par le francique parlé par les Francs qui gouvernaient le nord depuis la fin du V^e siècle, par le burgonde en Bourgogne et Franche-Comté, etc. Le français moderne s'est en fait développé à partir de la langue d'oïl parlée autour de Paris, siège du pouvoir royal (Île de France, Touraine, Orléanais), mais il a quand même adopté le mot *si* utilisé pour contredire les déclarations négatives ou répondre à des questions négatives.

Les Normands ont aussi adopté la langue d'oïl de la zone francique en s'installant en Normandie au IX^e siècle et ils ont donné – nous l'avons vu plus haut – des mots liés à la mer (*mouette, crique, hauban, hune, etc.*) et à l'agriculture.

Dans la même période médiévale, de nombreux mots de la langue arabe sont entrés dans le moyen français, principalement indirectement via le latin médiéval, l'italien et l'espagnol. Il s'agit des mots désignant les produits de luxe (*élixir, orange*), les épices (*camphre, safran*), les biens commerciaux (*alcool, bougie, coton*), les sciences (*alchimie, hasard*) et les mathématiques (*algèbre, algorithme*).¹⁴

¹¹ Dauzat (1930 : 90-111)

¹² Botterill (1996 : livre I).

¹³ Rouche (2005 : 57).

¹⁴ Dauzat (1930 : 111-126).

On verra plus loin que les colons de Nouvelle-France et en particulier du Canada (le Québec actuel) provenaient presque exclusivement des zones de langue d'oïl. Suivant leur lieu de naissance, leurs parlers d'origine étaient picard, cauchois, normand, angevin, tourangeau, poitevin, saintongeais, francien/francilien (autour de Paris) ou le parler populaire de Paris même.¹⁵ Le québécois est d'ailleurs considéré comme une langue d'oïl moderne.

2.5. Le français moderne et contemporain – la francophonie

C'est seulement au XVI^e siècle que le français est devenu la langue officielle proclamée par le roi François I^{er}.¹⁶ Avec l'imposition d'un dialecte standardisé et la perte du système de déclinaison, ce dialecte est considéré comme le moyen français.

Une période d'unification, de régulation, de purification et de dé-latinisation a suivi. Ce français des XVII^e et XVIII^e siècles s'appelle français classique ou français moderne – c'est celui que nous retrouvons dans la Nouvelle France à ses débuts (voir la partie 3).

La période du XVII^e au XIX^e siècle est une période où la France était la première puissance en Europe. Le français était la langue des arts, de la littérature et de la diplomatie.

Aujourd'hui le français est parlé par environ 10 millions de personnes et il est la deuxième langue étrangère la plus étudiée dans le monde après l'anglais. L'héritage du français en tant que langue vivante hors de l'Europe est mixte. Il n'existe presque plus dans certaines anciennes colonies françaises (Asie du Sud), tandis que la langue a beaucoup changé pour les Créoles, dans les départements français des Antilles. D'autre part, beaucoup d'anciennes colonies françaises ont adopté le français comme langue officielle, en particulier en Afrique.¹⁷

Dans la province canadienne du Québec, 80% de la population parle français. Différentes lois – la plus connue étant la *Loi 101* de 1977 (voir plus bas chapitre 3) – garantissent la préservation de la langue française dans l'administration, les affaires et l'éducation depuis les années 1970.

Nous allons maintenant voir comment le français est arrivé en Amérique du Nord-Ouest et comment il s'y est implanté dans la durée.

¹⁵ Voir la carte publiée dans Lauwers, Simoni Aurembou & Swiggers (2003 : 138).

¹⁶ Ordonnance de Villers-Cotterets, 10 août 1539, articles 110-111.

¹⁷ Dauzat (1930 :126-153).

3. Histoire du Québec

3.1. Histoire générale (XVI^e siècle – milieu du XX^e siècle)

Afin de présenter brièvement l'histoire du Québec, nous avons utilisé les ouvrages de référence suivants : Bonnault (1950), Bothwell (2009), Collectif, *Povijest – velika ilustrirana enciklopedija* (2009), Havard et Vidal (2003), ainsi que du site :

- <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/histoire/> (consulté le 24 mars 2014).

Le Québec moderne correspond au territoire appelé Canada, en Nouvelle-France – nom qui désignait les possessions nord-américaines de la France jusqu'en 1763. La Nouvelle-France comprenait plusieurs colonies : le Canada, l'Acadie, la baie d'Hudson et la Louisiane.

3.1.1. La « découverte » du Canada et les débuts de la colonisation française

Le Canada – la plus importante des colonies de la Nouvelle-France – fut officiellement exploré par Jacques Cartier dès 1534. En fait, des marins normands et bretons qui péchaient la morue, dont Thomas Aubert avaient déjà « découvert » Terre-Neuve et l'embouchure du Saint-Laurent dans les premières années du XVI^e siècle, peu de temps après les voyages de Christophe Colomb. Ainsi Thomas Aubert ramena sept Micmacs à Dieppe en 1509.¹⁸

En 1524, le roi de France et des marchands français financèrent le premier voyage officiel à Terre-Neuve. A cet effet, la France choisit un bon navigateur, l'Italien Giuseppe Verrazzano. Désirant trouver un passage plus court vers la Chine, Verrazzano explora des zones inconnues des Européens. Il longea toute la côte Atlantique entre la Floride et la Nouvelle-Ecosse. Il a comparé à son retour le paysage de cette zone avec l'Arcadie de la Grèce antique (d'où le nom de l'Acadie).¹⁹

En 1534, l'explorateur français Jacques Cartier se rendit en Amérique et prit possession au nom du roi de la péninsule de Gaspé, à l'extrémité nord-est de l'estuaire du Saint-Laurent ; en 1535, il remonta le Saint-Laurent.²⁰

¹⁸ Parias (1959 : 362-363).

¹⁹ Resch, Guévin & Gazaille (2009 : 7-9).

²⁰ Bonnault (1950 : 1-9) ; Havard & Vidal (2003 : 26-29).

Cartier rencontra des Amérindiens autochtones (dits aujourd'hui « premières nations ») au cours de ses trois voyages, le dernier se faisant sous la direction de François de Roberval, lieutenant de la Nouvelle-France, pour le compte du roi François I^{er} en 1542-1543 avec 500 personnes (des fouilles archéologiques ont découvert dans les années 2000 le site du Fort Cartier-Roberval, un peu à l'ouest de la ville de Québec).²¹

Après ce premier contact officiel, qui consista en des séjours brefs de un à deux ans, et les incursions des pêcheurs basques et bretons dans la vallée du Saint-Laurent, les premiers Français à vivre au Québec actuel furent les « coureurs des bois », à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. En effet, le royaume de France ne s'est pas investi davantage dans l'exploration du Nouveau Monde et une période de désintérêt a suivi. Ce n'est qu'à la fin du XVI^e siècle que l'intérêt pour le Nouveau Monde s'est trouvé renouvelé.

Même si pendant longtemps la France n'a pas envoyé de nouveaux explorateurs ou des colons, des pêcheurs bretons et basques échangeaient des objets métalliques contre des fourrures avec les populations autochtones et quelques « coureurs des bois » français, souvent mariés à des Amérindiennes, faisaient déjà la traite des fourrures dans la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est comme cela que l'intérêt de l'Europe s'est développé. C'est la raison pour laquelle on créa de nombreuses sociétés commerciales, elles servirent les intérêts de la Couronne dans la colonisation du territoire. Les marchands de fourrure exigèrent que la France accorde un monopole à ces sociétés commerciales. Tout le commerce devait être réglementé mais libre.²² Le premier comptoir commercial permanent a été établi à Tadoussac en 1600, Samuel de Champlain signa un traité d'établissement de 25 colons à la pointe Saint-Mathieu avec les Indiens montagnais, malécites et micmacs en 1603.

Samuel de Champlain fonda ensuite la ville de Québec, en 1608. La vie y était dure et pendant le premier hiver beaucoup sont morts de faim et de maladies. Cependant, les terres cultivées s'étendirent rapidement autour de Québec, ce qui permit d'augmenter la population. Les Français commencèrent à établir des centres commerciaux indépendants dans la vallée du Saint-Laurent. Au fil du temps, Québec s'imposa comme la capitale du Canada français et de toute la Nouvelle-France. Le Canada relevait du gouverneur de la Nouvelle France qui siégeait à Québec, avec trois gouvernements régionaux distincts, celui de Québec même, celui des Trois-Rivières (fondé en 1634) et celui de Montréal (fondé en 1642).

²¹ Fiset, Samson & Giroux (2007 : 10-13) ; Delisle (2013 : 48-51).

²² Havard & Vidal (2003 : 47-46).

En 1627, le cardinal de Richelieu accorda une chartre à la Compagnie des Cents-Associés qui donnait à la Compagnie le contrôle sur le commerce de la fourrure et des droits de fonciers sur le territoire. La création du Conseil souverain, la restructuration politique qui a transformé la Nouvelle-France en colonie royale en 1663, acheva la période de la domination de la Compagnie et marqua un nouveau départ dans l'effort de colonisation.

3.1.2. Les Filles du Roy

Plus de 1000 jeunes femmes choisies par le roi de France ont émigré en Nouvelle France – 765 au Canada – entre 1663 et 1673. Elles allaient s'y marier et fonder des familles qui permettraient de coloniser le territoire. Dix ans après leur arrivée, la population de la Nouvelle-France avait doublé.

Elles étaient pupilles du roi Louis XIV qui payait les frais de leur voyage (environ 100 livres or) ainsi qu'une dot de mariage d'environ 50 livres or.²³ Sur les 765 filles du Roy établies au Canada, seules 38 étaient issues de la noblesse avec des dots personnelles plus importantes (de 600 à 3000 livres or).

Du point de vue de leur origine géographique, 225 filles du Roy venaient d'Île de France, 107 de Normandie ; on ignore l'origine de 53 d'entre elles, les autres étaient nées dans différentes régions françaises (Aunis, Poitou, Champagne, Picardie, Orléanais et Beauce).²⁴ Le français n'était donc pas forcément leur « langue maternelle ».

Ces jeunes femmes âgées de 15 à 30 ans étaient souvent orphelines et d'origine modeste ; 81,1% d'entre elles venaient d'un milieu urbain ou semi-urbain. Les citadines plus riches, peu ou pas préparées au travail de la terre, ont été dès 1668 remplacées par des orphelines et filles pauvres « bien élevées » et robustes. Il est difficile de mesurer leur niveau d'éducation, mais si certaines connaissaient le français en plus de leur parler régional, beaucoup d'entre elles ne savaient ni lire ni écrire. Une cinquantaine de demoiselles nobles ou plus aisées (apportant des dots de 300 à 1100 livres) étaient certainement mieux éduquées. Elles ont souvent été mariées « en ville » – à Québec – en particulier à des officiers de haut rang, un milieu qui pratiquait un français proche de celui de la cour de Versailles. Certaines Filles du Roy ont épousé l'un des 1400 soldats du régiment de Carignan-Salières arrivé à Québec en 1665, les demoiselles étant « réservées » aux 90 officiers du régiment.

²³ Dumas (1972) ; Landry (1992).

²⁴ Jetté (2002).

Comme l'année 2013 a marqué le 350^e anniversaire de l'arrivée des filles du Roy en Nouvelle-France, l'événement a été fêté dans plusieurs municipalités du Québec.²⁵ Le film documentaire *L'Arrivée des Filles du Roy* d'Audrey Pernis et d'Alain D'Eer, sorti en février 2014, raconte l'histoire de ces « mères de la nation ».

3.1.3. L'apogée du Canada français et la conquête anglaise

La vallée du Saint-Laurent se trouva au XVII^e siècle au cœur du développement colonial. En 1666, on recensait 3215 Européens au bord du fleuve, 6700 en 1672 et 10000 en 1682, grâce aux descendants des Filles du Roy. A la fin du siècle suivant la population est évaluée à 90000 personnes. Les colons arrivaient principalement de Paris et de l'Île de France, ainsi que des provinces de langue d'oïl de l'Ouest français : Bretagne, Maine, Normandie, Anjou, Poitou, Aunis et Saintonge, mais aussi Picardie et Touraine.²⁶ La plupart (68 à 79 %) étaient pêcheurs, fournisseurs ou agriculteurs, probablement aussi illettrés que leurs équivalents restés en France.

Les premiers colons²⁷ s'étaient alliés avec les Micmacs, les Abénaquis, les Montagnais, les Algonquins et les Hurons – les deux derniers peuples étant devenus ennemis des Iroquois à cause de rivalités dans le commerce des fourrures. De ce fait les Iroquois, alliés des Anglais, étaient les ennemis des colons français. Entre 1634 et 1760, de nombreux jésuites lettrés furent envoyés en Nouvelle France pour christianiser les amérindiens, maintenir la paix entre eux mais aussi pour éduquer les enfants des colons.²⁸ Ils ont été secondés dès 1639 par les sœurs ursulines et hospitalières. Le clergé catholique représentait 3,7 % de la population, il a eu naturellement une influence sur le niveau linguistique général.

Vers la fin du XVII^e siècle la Nouvelle-France était finalement en paix avec les Indiens qui avaient été soit maîtrisés, soit étaient devenus amicaux. C'est la raison pour laquelle la colonie aurait pu se développer plus rapidement, mais comme le gouvernement français ne montrait pas un intérêt suffisant, les progrès ont été lents.

Pendant ce temps, les colonies britanniques s'étendaient en Nouvelle-Angleterre et en Virginie. Bien sûr, cela généra entre elles et la Nouvelle-France des rivalités. Les Anglais

²⁵ Cf. le programme 2013 de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoires communs : <http://www.cfqlmc.org/commemoration/901>.

²⁶ Charbonneau & Guillemette (1994 : 157-183).

²⁷ Wolf (2000 : 25-30).

²⁸ Gosselin (1911).

tentèrent deux fois de maîtriser la Nouvelle-France, sans succès. Alors que les Anglais possédaient la côte atlantique, la France avait pris possession de tout le centre du continent des régions voisines de la baie d'Hudson au golfe du Mexique : la Nouvelle-France s'étendait jusqu'au centre des actuels Etats-Unis.²⁹

La tension culmina en 1755. Après plusieurs succès, les Français perdirent progressivement du terrain jusqu'à la fin de l'année 1759, où il ne leur restait plus que la baie du Saint-Laurent.

3.1.4. La Province of Quebec – le Bas-Canada – le Québec

En 1763, le Canada cessa d'exister en Nouvelle-France et il fut officiellement transféré de la couronne française à la couronne britannique.³⁰

Après la conquête, l'autorité britannique a pris le contrôle total de la colonie et a commencé à assimiler les colons franco-catholiques. En 1763, avec la *Proclamation royale* la colonie britannique de la *Province of Quebec*, est créée avec des lois anglaises et l'obligation de renier la religion catholique pour tous ceux qui veulent un poste dans l'administration. L'immigration britannique est encouragée et des écoles protestantes (anglophones) apparaissent. La *Proclamation royale* est assouplie en 1774, les colons français retrouvèrent les lois civiles françaises. La noblesse et l'Eglise catholique ont alors repris leurs fonctions antérieures, en particulier pour le clergé la charité, les soins médicaux et l'éducation en français. En 1791, les autorités créèrent le Bas-Canada sur le territoire du Québec actuel, avec à la fois un gouverneur anglais et une assemblée élue, en majorité francophone mais aux pouvoirs très limités. Le mécontentement des Canadiens-français aboutit à la Rébellion des Patriotes en 1838-1839, mouvement nationaliste qui fut réprimé violemment par l'armée britannique. La Couronne décida alors de réunir par l'Acte d'Union en 1840 le Bas-Canada avec le Haut-Canada (anglophone, au Nord des grands lacs). L'anglais devint la seule langue officielle. Le but était d'assimiler les Canadiens-français qui se retrouvèrent minoritaires dans la nouvelle assemblée unique d'Ottawa. Dès les années 1830, la situation économique se dégrada dans la vallée du Saint-Laurent et beaucoup de Canadiens-français migrèrent en ville ou aux Etats-Unis. En 1867, par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, le Canada-Uni est scindé en deux provinces : le Haut-Canada devint l'Ontario et le Bas-Canada le Québec. On leur ajouta le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse (colonies anglaises) pour former une

²⁹ Havard & Vidal (2003 : 66-75)

³⁰ Bonnault (1950 : 237-264).

la Confédération canadienne élargie, le *dominion*. Les Canadiens-français étaient de nouveau minoritaires démographiquement par rapport aux Anglais mais ils disposaient au Québec d'un vrai gouvernement provincial et conservaient le droit de parler français. En 1873, face à une crise économique mondiale, le Québec accéléra son industrialisation surtout autour de Montréal qui concentra l'exode rural. Parallèlement, pour résoudre la crise le gouvernement fédéral canadien promulgua en 1879 la *Politique nationale* qui favorisa une forte immigration britannique (anglaise, irlandaise et écossaise), italienne, grecque et polonaise. Le nationalisme canadien (contre le Royaume d'Angleterre) puis canadien-français s'est alors développé progressivement au Québec jusqu'à la Première guerre mondiale. Entre les Deux Guerres, il se transforma en nationalisme québécois et la langue française y joua un rôle central. Enfin, à l'entrée en guerre du Canada en 1941, le refus par les Canadiens-français de la conscription pour aller se battre en Europe au sein d'une armée anglophone où ils étaient mal traités augmenta le clivage avec les Canadiens-anglais.

3.1.5. La devise du Québec : « Je me souviens »

Le 9 décembre 1939, le gouvernement québécois adopta de nouvelles armoiries pour le Québec, où apparaît la devise « Je me souviens ».³¹ Le blason (avec les trois fleurs de lys de France, le lion d'Angleterre et les feuilles d'érable canadienne) avec sa devise avait été gravé par l'architecte Eugène-Étienne Taché au-dessus de la porte principale de l'hôtel du Parlement à Québec en 1883 ; la devise figure aussi depuis 1978 sur les plaques d'immatriculation québécoises. Cette devise « Je me souviens » reflète l'état d'esprit qui est encore celui des Québécois du début du XXI^e siècle : ne rien oublier de l'histoire, se souvenir en français et en être fier.

3.2. Histoire du français en Nouvelle France puis au Québec

Pour présenter ici les points principaux de l'histoire du français au Québec nous nous sommes appuyés sur les ouvrages et sites suivants : Dulong ; Bergeron (1980), Martel ; Cajolet-Laganière (2000), Plourde ; Georgeault (2008) et des sites :

- <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histfrnqc.htm> (consulté le 3 mars 2014)

³¹ Albert & Deschênes (1974 : 21-30).

- <http://www.thepolyglotdream.com/the-difference-between-quebec-french-and-metropolitan-french-sam-gendreau/> (consulté le 20 février 2014)

Le français du Québec ou le français québécois est la variété de la langue française parlée dans cette province du Canada dans les registres formels et informels. Le français québécois est utilisé dans la communication quotidienne, ainsi que dans l'éducation, les médias et le gouvernement.

Le terme français est aussi utilisé pour marquer les autres variétés de la langue française et pas seulement le français québécois. Il s'agit de variétés plus étroites de l'Ontario et du Canada de l'Ouest, mais aussi de l'acadien au Nouveau Brunswick.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le français québécois ne dérive pas du vieux français. Ses origines doivent être recherchées dans les variantes régionales du début du français moderne des XVII^e et XVIII^e siècles (voir la partie 2). Il est aussi connu comme le français classique de la *koinè* urbaine, que les colons français dont 70 % avaient une origine urbaine ou semi-urbaine ont apporté en Nouvelle-France. Le français québécois a évolué à partir de cette base linguistique, qui a ensuite été influencée par les facteurs ultérieurs ou importés de Paris et d'autres centres urbains de France. Nous avons parlé aussi de la répartition démographique des colons ruraux (30 % des premiers colons) qui venaient en grande majorité de l'Ouest de la France (Normandie, Charente, Poitou, etc.). Leurs parlers régionaux ont concurrencé le français d'Île de France et de Paris pour certains éléments de syntaxe et le vocabulaire ayant trait à l'agriculture et au monde rural dont ils étaient originaires³².

L'importance des rivières et des océans en tant que routes principales de transport a également laissé son empreinte sur le français québécois, du fait de l'origine côtière des colons, souvent marins pêcheurs, arrivés des bords de la Manche ou de l'Atlantique. Au lieu des verbes français *monter* et *descendre* qui signifient 'entrer' et 'sortir d'une automobile', les Québécois utilisent *embarquer* et *débarquer*, vestiges de leur patrimoine de navigation.

Contrairement à la langue française des XVII^e et XVIII^e siècles, le français québécois de cette époque a été nécessairement unifié, car il constituait la langue de l'administration et de l'armée, de l'Église et du culte mais aussi celle de l'éducation par les Jésuites et les Ursulines.

³² Barbaud (1984) ; Faribault (2005 : 273-289) ; Morin (2002 : 31-1, 54) ; Charbonneau & Guillemette (1994 : 178-179).

Bien sûr, au contact des premiers peuples sur le nouveau continent, le français québécois a commencé à emprunter des mots aux langues amérindiennes, particulièrement les mots décrivant les outils.³³

En 1867, l'Acte de Québec a garanti aux colons français le droit à la loi civile française, à la foi catholique et à la langue française. Avec la Confédération canadienne, à cause du contact plus fort entre les anglophones et les francophones, toutes les affaires et la communication fédérale canadienne se sont faites en anglais.

La Constitution canadienne de 1867 a fait aussi de l'éducation une compétence provinciale. Au Québec, elle a garanti aux catholiques et aux protestants des écoles différentes, gérées par des commissions scolaires confessionnelles. Le Québec s'est doté pendant quelques années, de 1868 à 1875, d'un premier ministère de l'Instruction publique, mais il est aboli à la demande de l'Église catholique qui se jugeait seule capable de dispenser un enseignement adéquat aux jeunes. L'État n'est plus intervenu dans les questions scolaires jusqu'en 1964. L'éducation était sous l'autorité du département de l'Instruction publique, formé d'un comité catholique (francophone) et d'un comité protestant (anglophone). L'enseignement du français était donc très contrôlé et conformiste.

Au cours du XVIII^e siècle beaucoup d'immigrants sont venus de l'Irlande et du Royaume-Uni et cela fut particulièrement visible à Montréal qui ressemblait beaucoup aux villes commerciales anglaises mais qui restait majoritairement francophone. En conséquence, le français québécois a emprunté beaucoup de mots anglais pour compléter son lexique dans les domaines de l'administration, du droit, de la fabrication des produits, des affaires et du commerce. Ces emprunts se traduiront au XX^e siècle dans le *joual* (voir plus bas § 3.3 notamment). Beaucoup de Canadiens francophones sont aussi partis aux États-Unis³⁴ pour chercher un emploi provisoire et revenant au pays, ils ont rapporté avec eux beaucoup de mots, de nouvelles locutions et des expressions calquées sur l'anglais.³⁵

Pendant la Première Guerre mondiale, une majorité de la population québécoise s'est retrouvée à vivre dans les zones urbaines pour la première fois. C'est durant cette période de guerre que les communications par la radio et la télévision en français ont commencé au Canada, bien sûr avec une prononciation volontairement européenne, « internationale ».

³³ Martel & Cajolet-Laganière (2000 : 47-56, 67, 74).

³⁴ Lavoie (1981).

³⁵ Martel & Cajolet-Laganière (2000 : 130-143)

Les premiers efforts de terminologie moderne au Québec ont porté sur un lexique français pour le hockey, l'un des sports nationaux au Canada.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Québec a commencé à accueillir un grand nombre d'immigrants allophones qui finissaient par apprendre le français ou l'anglais, mais le plus souvent ce dernier. Ces immigrants ont aussi enrichi la langue française avec les mots relatifs à leur cuisine tels que « bagel » (du yiddish) et « pizza » (de l'italien). Aujourd'hui, la majorité des immigrants choisissent le français grâce aux efforts de francisation de l'OQLF (voir plus bas, § 3.4, entre autre).

3.3. La querelle du *joual* dans les années 1960-1970

On a associé dans la seconde moitié du XX^e siècle le terme *joual*³⁶ au français québécois. Il s'agit en fait du sociolecte des ouvriers venus en masse travailler après les deux Guerres mondiales dans des entreprises dirigées par des anglophones. Ils ont été transplantés en ville, surtout autour de Montréal, depuis les campagnes avec un parler rural inadapté. Ils ont donc créé le *joual* en anglicisant leur parler oral pour s'adapter et communiquer dans un nouveau milieu populaire urbain et industriel, pour lequel la vieille langue rurale ne suffisait pas.³⁷

Le terme *joual* a été inventé le 21 octobre 1959 par André Laurendeau dans un éditorial du journal *Le Devoir* pour dénoncer la mauvaise qualité du français enseigné dans les écoles du Québec. Il est alors très péjoratif,³⁸ une « non-langue » associée socialement à la classe ouvrière et symbole de l'aliénation collective des Québécois : « Cette absence de langue qu'est le joual est un cas de notre inexistence, à nous, les Canadiens français », disait le Frère Untel en 1960 dans *Les insolences du Frère Untel*.³⁹ Mais à la même époque au « *joual-mépris* », presque un « créole »,⁴⁰ s'opposa le « *joual-fierté* » qui voulait valoriser la spécificité québécoise en exprimant la contestation à sa façon, par exemple en littérature,⁴¹ pour manifester l'appartenance au « pays d'ici ». Le *joual* a donc été revendiqué dans les années 1960-1970 par certains activistes, par les intellectuels et les artistes nés dans les années 1940 qui accentuaient délibérément ce marquage identitaire fort, à l'oral comme à l'écrit

³⁶ Joual – venu de la prononciation québécoise du mot *Cheval*.

³⁷ Tétu de Labsade (1990 : 95).

³⁸ Bouchard (2000 : 197-205).

³⁹ Desbiens (1960).

⁴⁰ Wittmann (1973 : 83-93).

⁴¹ Major (1977 : 41-51).

(écrivains comme Michel Tremblay,⁴² poètes comme Gaston Miron ou Gérard Godin, chanteurs comme Plume Latraverse, Robert Charlebois⁴³ et le groupe Beau Dommage,⁴⁴ cinéastes comme Claude Fournier et Denis Héroux, humoristes comme Yvon Deschamps, etc.). En opposant le *joual* au français, ils se démarquaient par rapport à l'ancien colonisateur anglais, avec l'idée d'un Québec autonome et souverain. Ce mouvement artistique et politique a connu son apogée au moment des événements d'octobre 1970 avec le mouvement autonomiste et les actes terroristes. Mais la mode du *joual* écrit n'a duré qu'une dizaine d'années. Depuis la loi 101 en 1977, le français a acquis le statut de langue officielle du Québec et l'affirmation du *joual*, surtout écrit, n'a plus le même intérêt. Une fois la Révolution tranquille terminée, on est revenu à un lexique français plus standard dans tous les domaines artistiques. Le *joual* a perdu sa dimension polémique, il n'est plus aujourd'hui qu'un basilecte⁴⁵ parlé à l'Est de Montréal (quartiers populaires de Lachine et Lasalle, etc.), même si la diffusion du *joual* par les artistes a contribué – en particulier en France – à faire croire que ce serait la seule langue du Québec.

3.4. La Révolution tranquille et les Lois 22 et 101

Après la période de la Grande Noirceur (1945-1959), les années 1950-1960 sont celles de la Révolution tranquille qui marque une rupture importante dans l'histoire du Québec et dans celle du français québécois. Cette Révolution est provoquée par la modernité, l'exode rural, l'urbanisation et l'industrialisation de la province qui atteint son sommet après la Seconde Guerre mondiale. En 1964, le gouvernement québécois crée un Ministère de l'éducation et prend le contrôle des écoles jusqu'alors confessionnelles et gérées par le clergé catholique (généralement francophone) ou protestant (généralement anglophone). Les parents sont libres de choisir entre l'école publique financée à 100 % par l'état et les écoles privées, financées à 40 % par l'état. Cette transformation du système (dite Réforme Parent)⁴⁶ s'accompagne de

⁴² Michel Tremblay est né à Montréal en 1942. En 1968, son oeuvre-phare "Les belles soeurs", qui parle du quotidien des femmes dans un quartier populaire, est une des premières pièces de théâtre à utiliser le joual : Tremblay (1972).

⁴³ Nous donnons le texte d'une de ses chansons en joual – *Mon pays c'est pas un pays, c'est un job* – plus bas (§ 6.6).

⁴⁴ Cette tradition est perpétuée par exemple par Les Cowboys fringants, un groupe de rock fondé en 1997.

⁴⁵ Ce terme a été inventé en anglais (basilect) par Stewart (1965 : 10-18). Il a été diffusé ensuite par le grand linguiste Derek Bickerton dans les années 1970 : Bickerton (1975). Ces linguistes ont défini le basilecte comme « la variété d'une langue la plus éloignée de sa variété de prestige, appelé acrolecte ».

⁴⁶ Corbo (2004)

réformes pédagogiques et, dans l'enseignement francophone du français, d'un combat des enseignants contre les sociolectes⁴⁷ (comme le *joual*) et les basilectes (de Trois-Rivières, de Chicoutimi ou de Gaspésie par exemple). L'école et l'enseignement supérieur vont progressivement réunifier la langue.

Avec la récession économique des années 1966-1970, les pressions et les revendications des francophones excédés de travailler pour la minorité anglophone (en octobre 1970 même des actions terroristes)⁴⁸ ont amené l'état fédéral canadien à accepter de développer des politiques de bilinguisme dans les services publics mais aussi pour les biens et services commerciaux canadiens qui ont dû être étiquetés en anglais et en français.

Le 24 mars 1961 est fondé l'Office de la langue française, devenu en 2002 l'Office québécois de la langue française (OQLF), qui veille à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite – un peu comme l'Académie française en France. En 1969, une loi a accordé ensuite le droit de pouvoir travailler en français au Québec.

Après la « Loi 22 » qui déclarait que le français est la seule langue officielle du Québec en juillet 1974, le Gouvernement de la province du Québec a fait voter par le Parlement la *Charte de la langue française* (couramment nommée « Loi 101 ») le 26 août 1977⁴⁹. La Charte déclare le français langue officielle du Québec, au travail, dans l'affichage commercial et dans l'éducation des immigrants. Même si elle a été amendée dans les années 1980, cette « Loi 101 », par laquelle le Québec stipule tout ce qui concerne l'usage du français, marque un vrai tournant en ce qui concerne la protection de la langue.⁵⁰

⁴⁷ L'Encyclopedia universalis définit le sociolecte comme une « variété de langue propre à un groupe social » : <http://www.universalis.fr/dictionnaire/sociolecte/>.

⁴⁸ On a appelé « Crise d'Octobre » plusieurs enlèvements par le FLQ (Front de Libération du Québec), un groupe indépendantiste révolutionnaire. La crise a duré 2 mois entre octobre et décembre 1970, elle a eu de grandes conséquences politiques. Cf. Tetley (2010).

⁴⁹ Rocher (2000 : 273-284).

⁵⁰ MacMillan (1999 : 83-100).

4. Le français québécois

Les ouvrages et sites dont nous nous sommes servis pour présenter les points principaux de l'histoire du français québécois, sont les suivants : Gendron (2007), Martel ; Cajolet-Laganière (2000) ; Plourde ; Georgeault (2008), Resch ; Guévin ; Gazaille (2009) et des sites :

- http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langue.htm (consulté le 25 janvier 2014) ;

- <http://www.fredak.com/dico/dqf.htm> (consulté le 25 janvier 2014) ;

http://ml.hss.cmu.edu/fo1/fo14/modules/module3/F4M302/langue_quebecoise_debut.htm

(consulté le 30 janvier 2014) ;

- http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langues.htm (consulté le 25 janvier 2014).

4.1. Une langue à part ou pas ?

La première question qui se pose quand il s'agit du québécois est de savoir s'il est une langue à part entière. La réponse est non. La langue parlée au Québec est le français. Les différences entre le français de France et le français du Québec sont plus souvent marquées à l'oral qu'à l'écrit. Au Québec comme ailleurs, il y a des gens qui parlent une langue plus proche du français académique ou français écrit, et aussi des gens qui parlent une langue plus populaire. Le français québécois oral, plus ou moins marqué selon l'appartenance culturelle et sociale des locuteurs, est donc assez différent du français de France. Comme partout ailleurs dans le monde, il y a des expressions dans le français québécois qui vont différer d'une région à l'autre (le géolecte⁵¹ de Gaspésie par exemple), d'une ville (comme Montréal où certains parleront le *joual*, un sociolecte) à une autre (on parlera ainsi le *màgoua*⁵² ou *chouin* à Trois-Rivières, un basilecte), même d'un quartier à un autre...

L'Office québécois pour la langue française (OQLF⁵³) estime que la nominalisation du français québécois – le fait de le différencier nominalement du français de France – conduirait à une « réduction de l'intelligibilité avec d'autres francophones à travers le monde » et aussi à l'isolement linguistique des Québécois qui pourrait provoquer l'extinction de la langue

⁵¹ L'Encyclopedia universalis définit le géolecte comme un « dialecte propre à une zone géographique » : <http://www.universalis.fr/dictionnaire/ggeolecte/>.

⁵² « Parlé màgoua » = parler mal.

⁵³ <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/>.

française dans les Amériques. Néanmoins, l'OQLF a publié de multiples dictionnaires depuis 1961 qui contiennent beaucoup de canadianismes ou plus souvent des québécismes qui appartiennent spécifiquement aux réalités nord-américaines et aussi aux évolutions technologiques.

Un exemple est le mot *courriel*⁵⁴ qui est utilisé au Québec par toute la population, mais en 2015 il demeure encore très largement ignoré en France, où l'emprunt anglais *mail* prévaut encore le plus souvent, parfois sous sa forme francisée *mél*. Toutefois la situation devrait évoluer. En effet, l'Académie française n'admet que le mot *courriel*.⁵⁵ La Commission de Terminologie et de néologie de la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) a rendu obligatoire l'emploi de *courriel* dans les établissements publics et les services de l'état français (JO du 20 juin 2003)⁵⁶.

Puisque la perception du québécois est restée assez longtemps négative, nombreux sont ceux qui ont voulu et veulent souvent encore conformer le français québécois à la norme française métropolitaine.

C'est pourquoi la plupart des différences entre le français québécois et le français métropolitain sont marquées comme « informelles » ou « familières ».⁵⁷

Le français au Québec est marqué d'une part par la domination ambiante de l'anglais et de l'autre par le débat lié à la qualité du français en territoire nord-américain. A cause de cela, certains plaident pour que le français québécois se libère à la fois de l'anglais et du français de France dont la norme le place en situation d'infériorité linguistique.⁵⁸

On rencontre une situation proche de celle du Québec dans les Flandres en Belgique. Il s'agit d'un de ces pays où il est nécessaire de lutter pour la langue française à cause de la présence d'une autre langue dominante. En Flandres, où le néerlandais flamand est majoritaire, il y a une lutte pour la reconnaissance du français dans un environnement néerlandophone, et une pression politique contre les francophones. Au Canada, l'anglais est la langue dominante et le français est considéré comme inférieur par les Canadiens anglophones des autres provinces. Il ne s'agit donc pas seulement de la domination directe de l'anglais, socio-politique et

⁵⁴ Combinaison des mots *courrier* et *électronique*.

⁵⁵ <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#courriel>.

⁵⁶ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France/>.

⁵⁷ Martel & Cajolet-Laganière (2000 : 301-324).

⁵⁸ Idem, 389-397.

linguistique, mais aussi des anglicismes qui sont entrés dans la langue française et l'ont modifiée progressivement depuis le XVIII^e siècle.

Cependant, même si le français québécois est vraiment différent des autres variétés de la langue française, il reste tout à fait légitime.

4.1.1. La promotion scientifique du français par la SPFC (1902-1962) et le TLFQ (1970-)

La Société du parler français au Canada a été fondée en 1902. C'était une société savante créée à Québec par deux professeurs de l'Université Laval. Elle s'est imposée comme l'autorité linguistique et littéraire de référence pendant toute la première moitié du XX^e s. et elle a inauguré une tradition d'étude où la langue française est considérée comme un bien patrimonial. Ses travaux ont concerné jusqu'en 1962 la philologie et la lexicographie du français au Québec et au Canada. Elle a publié en 1930 le *Glossaire du parler français au Canada*.⁵⁹ C'est le premier ouvrage descriptif général et exhaustif de toutes les particularités du français canadien oral. On y trouve la prononciation, l'origine étymologique de chaque mot et son sens. Cet ouvrage très complet est toujours une référence pour tous les linguistes.⁶⁰ Il est l'ancêtre des dictionnaires de l'OQLF (comme le GDT).⁶¹

La SPFC est aussi à l'origine du développement des études sur le français (linguistique, phonologie, néologie, francophonie nord-américaine) à l'Université Laval de Québec. Un des groupes de recherche de la Faculté des Langues et Sciences Humaines est l'équipe du *Trésor de la langue française au Québec* qui a été constituée dans les années 1970 pour créer une « infrastructure scientifique de recherche sur l'histoire du français québécois et son usage actuel ». Elle a produit un *Dictionnaire historique du français québécois* qui est accessible sur son site Internet.⁶² On y trouve l'Index lexicologique du Québec (ILQ) qui compte actuellement 510000 mots relevés dans tous les types de sources écrites depuis l'arrivée des colons en Nouvelle France, mais aussi une *Base de données lexicographiques panfrancophone* (BDLP). Cette importante banque de données terminologiques donne une analyse très approfondie de différents québécismes et d'autres régionalismes de la francophonie.

⁵⁹ Il est disponible en ligne : <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/179630.pdf>.

⁶⁰ Mercier (2002).

⁶¹ Grand dictionnaire terminologique, en ligne à l'adresse <http://www.granddictionnaire.com/>.

⁶² <http://www.tlfq.ulaval.ca/>.

4.1.2. Langue française et politique au Québec

La promotion de la langue française dans la Belle province (le Québec) a des résonnances politiques très fortes, surtout depuis les années 1960, où l'idée indépendantiste a pris son essor pendant ce qu'on appelle la Révolution tranquille⁶³ (voir partie 2). Mais le mouvement patriote avait commencé au XIX^e siècle, d'abord sous la forme du nationalisme francophone en terre d'Amérique avant de se centrer après les deux Guerres mondiales sur le Québec en tant que nation de langue française.⁶⁴

Qu'il s'agisse des souverainistes, des autonomistes ou des indépendantistes, beaucoup de Québécois francophones souhaitent être mieux reconnus et s'émanciper, soit en restant unis à la fédération canadienne, soit en se séparant complètement du Canada anglophone pour former un état québécois souverain.

Les Québécois ont pourtant rejeté le projet d'autonomie, une première fois en 1980 par référendum avec 59,6 % des voix contre et de nouveau en 1995, mais avec une très faible marge : 49,42 % en faveur contre 50,58 % en défaveur de l'indépendance.

Depuis 1960, l'affirmation politique québécoise passe bien entendu par la promotion du français qui est l'unique langue officielle du Québec et par la francisation de la société.

Il y a 40 ans, le 31 juillet 1974, par la « Loi 22 », le français est devenu la seule langue officielle du Québec, après des années de débats agités sur la question de la langue.⁶⁵ Trois ans plus tard, la Charte de langue française a été votée par l'Assemblée du Québec (Loi 101), qui est la seule province canadienne de langue officielle française (voir partie 3).

On trouve la promotion du français québécois, identitaire et dont on doit être fier, dans les programmes des partis politiques passés et actuels, de droite comme de gauche, tels que le PQ (Parti québécois)⁶⁶ et BQ (Bloc québécois), qui représentent 35 à 45 % de la population en 2014, ou des partis plus petits comme Option nationale ou Québec solidaire.

Depuis 1995 existe une fédération d'associations citoyennes appelée jusqu'en septembre 2014⁶⁷ « Conseil de la souveraineté du Québec (CSQ) » ayant pour but la promotion de

⁶³ Linteau et coll. (1986) ; http://www.mccord-museum.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=11&elementid=105_true&contentlong.

⁶⁴ Monière (2000 : 104-110).

⁶⁵ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2014/07/31/001-francais-langue-officielle-projet-loi-22-40-ans-liberal-robert-bourassa.shtml>.

⁶⁶ Fraser (1984).

⁶⁷ Leur nouveau nom est aujourd'hui « les Organisations unies pour l'indépendance du Québec », en abrégé « le OUI-Québec », cf. <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201409/21/01-4802148-le-conseil-de-la-souverainete-du-quebec-change-de-nom.php>.

l'indépendance du Québec. Cette fédération reprend et diffuse tout ce que préconise l'Office québécois pour la langue française (OQLF), qui promeut le français et suit l'évolution de la situation linguistique au Québec avec les Comités de francisation qui cherchent des équivalents français aux termes étrangers, généralement anglais.⁶⁸

Le désir des Québécois de se présenter comme une société spécifique au sein du Canada joue un grand rôle dans le développement de la langue française au Québec. Grâce à cette identité québécoise très forte, les Québécois connaissent une véritable émancipation culturelle, sociale, politique et linguistique, mais dans le même temps le discours au Québec reste ambigu et très souvent péjoratif quand le québécois est comparé avec le français de France.

4.1.3. Une variété complète du français du XXI^e s. à l'oral comme à l'écrit

Même si le québécois a toujours semblé linguistiquement inférieur au français métropolitain, les Québécois possèdent leur langue de la même manière que les Wallons en Belgique ou les francophones en Suisse.

Le français québécois est donc une variété complète de français et il n'est plus influencé par les différences entre les modèles du français de France et le français parlé au Québec. Quand nous disons que le québécois est une langue complète, nous voulons dire qu'il est utilisé dans les discours officiels et non officiels. Nous pouvons le rencontrer dans la poésie, la littérature, le théâtre, le cinéma, de même que dans les médias, la loi et la conversation quotidienne.⁶⁹

La prononciation du français québécois est un mélange entre le modèle rural des générations précédentes et le modèle parisien. Ce modèle s'est développé en particulier sur les ondes de Radio-Canada et il a été très largement diffusé par les journalistes de la radio et la télévision. Il n'a pas été standardisé mais il s'est tout simplement imposé à la population qui l'a reconnu comme représentant la prononciation correcte.

Du point de vue de la langue écrite, aucun modèle n'a été décrit. C'est la raison pour laquelle nombreux sont ceux qui disent que le québécois écrit n'existe pas, mais qu'il s'agit toujours d'une version internationale de la langue française quand un Québécois veut écrire quelque chose.⁷⁰

⁶⁸ <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/>.

⁶⁹ Martel & Cajole-Laganière (2000 : 417, 427-433, 443-459).

⁷⁰ Gendron (2007 : 167-211).

Le français québécois n'est pas seulement un moyen de communication : il est devenu la façon de vivre, l'expression d'une identité socio-culturelle et politique. Nous pouvons dire que les Québécois vivent leur langue, ils s'identifient avec elle. Ils ont constitué une société française avec ses propres valeurs et ses propres références qui sont très différentes de celle de la France. Ces différences peuvent être vues dans la langue et dans la vie des gens du Québec. Un Français et un Québécois peuvent, tous les deux, parler un excellent français mais avec des variations importantes de prononciation, de vocabulaire et même de syntaxe. De plus, il est vraiment important d'établir un lien entre les mots québécois et le mot de français métropolitain parce qu'ils ne devraient pas être compétitifs mais complémentaires. Le québécois possède de nombreux mots et expressions qu'il espère partager avec d'autres francophones. Quelques mots québécois ont déjà été acceptés ou recommandés au niveau international comme '*traversier*' (ferry), '*stationnement*' (parking), '*magasinage*' (shopping), '*logiciel*', '*terminologie*'.

4.2. Les variations régionales du français québécois

Dans les registres informels du français québécois, les variations régionales résident dans la prononciation et le vocabulaire. Les régions les plus couramment associées à de telles variations sont Montréal, la région de la Beauce, la Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Québec. Cependant, les dialectes québécois peuvent être scientifiquement divisés en deux catégories principales et cinq sous-catégories.

4.2.1. Les vieux dialectes

Le premier groupe de dialectes s'appelle les dialectes vieux ; ils sont parlés sur le territoire de ce qui constituait la colonie à l'époque de la conquête britannique de 1759. La colonie laurentienne de la Nouvelle-France était alors divisée en trois districts qui étaient le gouvernement de Québec, le gouvernement de Trois-Rivières et celui de Montréal.

a) Le dialecte de la ville de Québec (de la Vieille-Capitale, de la Capitale-Nationale)

Ce dialecte est aussi connu comme le « dialecte du capital » et il est considéré comme la forme normalisée du français québécois. Il est généralement parlé en particulier par les membres du clergé catholique dans le centre du Québec et dans la vallée du Saint-Laurent.

Dans la prononciation, il y a moins de voyelles longues qu'à Montréal.

Par exemple le mot « photo » est prononcé [fɔto], le mot « arrête » [arɛt], etc.

b) les dialectes ouest-centraux

Le dialecte de la vallée est la deuxième forme la plus prédominante du français québécois après le dialecte de la ville de Québec. Il est parlé partout dans la partie sud de la vallée du Saint-Laurent, notamment à Montréal et à Trois-Rivières, ainsi que dans la région de l'Ouest allant de Gatineau à Rouyn-Noranda. La distinction fondamentale se situe dans la prononciation de l'atone « ai » par opposition de « e » en français métropolitain.

Par exemple, le mot « fraise » serait probablement prononcé comme [freiz] au lieu de [fɛ :z].

Les dialectes ouest-centraux peuvent être divisés en dialectes centraux et occidentaux. À Montréal, on prononce des voyelles plus longues que dans la ville de Québec.

c) le dialecte central

Les formes relativement archaïques du français québécois sont parlées sur le territoire correspondant au Gouvernement historique de Trois-Rivières, notamment un basilecte : le *magoua* ou *chaouin*.⁷¹ Le Gouvernement de Trois-Rivières correspond à peu près à ce qui est connu aujourd'hui comme la Mauricie et le Centre-du-Québec (connu localement sous le nom historique de Bois-Francs). La Mauricie était un territoire des Attikamekw. Les Blancs étaient pour la plupart des coureurs des bois qui se mariaient librement avec les femmes autochtones. Les premiers coureurs des bois se sont installés dans la région en 1615 et leur discours était différent à cause de contacts avec la population autochtone.

En ce qui concerne la prononciation du / r / la région est transitoire.

d) le dialecte de l'ouest

Le dialecte de l'Ouest comprend Montréal et ses environs et il est parfois considéré comme un rejeton du dialecte central.⁷² La prononciation du / r / a été traditionnellement alvéolaire mais

⁷¹ *Chaouin* (chat-huant) est la traduction de l'abénaki *magoua*, on dit par exemple *parlè magoua* = parler mal. Voir Wittmann (1995 : 281-334)

⁷² Bernardi (1985)

elle a été presque complètement remplacée par l'uvulaire international, sauf parmi les locuteurs âgés.

Le territoire était probablement déjà « sans Indiens » lorsque les premiers coureurs des bois de Trois-Rivières sont venus là dans les années précédant la création de la colonie en 1642. Ce dialecte s'est étendu dans la région de Détroit-Windsor.

e) les dialectes maritimes

Fondamentalement, les dialectes maritimes sont des dialectes du français québécois, avec un adstrat phonologique du français acadien, parlé dans le delta du fleuve Saint-Laurent et de la Baie des Chaleurs. Leur morphologie est cependant tout à fait celle du français québécois et non reliée au français acadien.

Ces dialectes sont venus de migrations depuis la vallée du Saint-Laurent dans la région à partir de 1697 et jusqu'au début du XIX^e siècle, avec des contributions de réfugiés d'Acadie au XVIII^e siècle, à la fois avant et après la conquête britannique de 1759.

Le Dialecte Geddes est un exemple précoce de la morphologie des dialectes maritimes et peut être appelé le français Brayon, car il était parlé par les Brayons dans les régions de Beauce-Appalaches du Québec, la région de Madawaska au Nouveau-Brunswick et dans de petites poches de l'état américain du Maine.

4.2.2. Les dialectes nouveaux

Les « nouveaux dialectes » se sont constitués à partir de la colonisation anglaise après 1763, et du contact avec les locuteurs anglophones jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

a) le dialecte de l'Est

Principalement parlé à Sherbrooke et à Magog, ce dialecte est constitué du français fortement distillé par la présence de dialectes de Nouvelle Angleterre, comme l'accent de Boston ou du Vermont. En conséquence, outre le « r » alvéolaire, les terminaisons de beaucoup de mots qui sont prononcés dans les autres variétés de français ne sont pas prononcées du tout ou sont prononcées différemment, par exemple en disant : « Connaisseur » [kɔ̃nɛsɔ̃] au lieu de « Connaissance » [kɔ̃nɛsɑ̃ :s]. D'autres variantes incluent une forte prononciation de « -ant » et « -ente » à la fin des mots qui sonne presque aussi aiguë que « -in », par exemple « blanc » sonne comme [blae].

b) le dialecte du Nord

Le dialecte parlé par les habitants des régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord⁷³ se caractérisent par de longues voyelles tendues au milieu des mots, généralement « e » ou « a » dans les mots tels que « père » ou « cas » prononcé comme [peir] et [ka :z].

D'autres exemples comprennent une disparition de la lettre « r » à la fin des mots, donc au lieu de dire « cuisinière » [kuizinje : r], les orateurs pourraient dire plutôt "cuisiniéille« [kuizinje] qui contraste avec "cuisinier" prononcé [kuizinje].

⁷³ Lavoie, Bergeron & Côté (1985).

5. Comparaison du français en France et du français québécois

Pour présenter dans ce mémoire les points principaux sur les parallèles entre le français en France et français québécois, nous nous sommes servis comme éléments de référence de Guévin ; Gazaille (2011), Resch ; Guévin ; Gazaille (2009) ; Seguin (2008) ; Walter ; Martinet (1992) et des sites :

http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_pourquoi.htm (consulté le 25 janvier 2014)

http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langues.htm (consulté le 25 janvier 2014)

<http://www.thepolyglotdream.com/the-difference-between-quebec-french-and-metropolitan-french-sam-gendreau/> (consulté le 20 février 2014)

<http://www.lostin french.com/quebec-french-vs-france-french/> (consulté le 11 avril 2014)

5.1. Les différences générales

La forme du français le plus proche du français québécois originel est la *koinè* parisienne du XVII^e siècle. Le français québécois officiel a presque la même orthographe et la même grammaire que le français de France, tandis que les différences les plus grandes sont présentes dans le lexique. Les différences dans la grammaire et le lexique sont nettement plus marquées quand la langue devient plus informelle. Les accents québécois et européens se distinguent facilement dans tous les registres. Dans la prononciation il y a aussi beaucoup de différences. Le Québec a toujours été isolé des autres pays français et entouré de locuteurs anglais. Cette vie en vase clos est la raison pour laquelle il a conservé l'ancienne façon de prononcer.

Par exemple, on entend encore « moé » pour moi, « ben » pour bien, « pu » pour plus (dans le sens négatif « ne plus ») ou « plusse » pour plus (dans le sens comparatif supérieur « beaucoup plus »). Aussi certains mots, comme « chefeux » pour cheveux (les « v » étaient anciennement prononcés comme des « f » dans certains mots). Les différences de prononciation sont la raison principale pour laquelle la communication entre les Français et les Québécois peut parfois être difficile puisque les Français ne comprennent pas toujours les Québécois, et réciproquement.

Le français québécois et le français de France ont la même source – la langue de la région parisienne même si les futurs Québécois des XVI^e et XVII^e siècles qui ont émigré au Canada ne venaient pas tous de Paris. Ainsi, seulement un tiers entre eux pouvait dire que le français était leur langue maternelle. Ils parlaient des variantes de la langue d'oïl qui était de la même famille que le français, mais pas la même langue. Les ancêtres des Québécois venaient du

nord-ouest de la France où les gens parlaient les dialectes de la langue d'oïl ; on embarquait depuis Dieppe et Le Havre sur la Manche, La Rochelle et Rochefort sur l'Atlantique.

Comme on pouvait trouver en Nouvelle-France des Normands, des Bretons, des Poitevins, des Picards, des Parisiens..., les colons ont dû trouver une langue commune pour communiquer. Le français fut leur choix parce qu'il avait une plus grande influence. On l'a vu plus haut (partie 2), cet acrolecte⁷⁴ plus unifié qu'en France même était la langue de l'armée, de l'Église catholique, de l'administration et du commerce. Les colons des XVII^e-XVIII^e siècles pratiquaient sans doute la diglossie, gardant leur parler d'origine pour la sphère privée.

Puisque le français venu au Québec est le français ancien et puisqu'il y a eu beaucoup d'influences de l'anglais, il existe logiquement beaucoup de différences entre le français de France et le français du Québec.

Aujourd'hui on peut remarquer que le français québécois se rapproche de plus en plus du français de France, notamment chez les plus jeunes. La raison en est l'influence de la télévision, des films de France, de la musique, d'Internet, etc. Parmi les différences entre les deux variantes, on note des mots disparus en France qui se sont maintenus au Canada (*frette* = *froid*, *bicycle* = *bicyclette*, *astheure* = *maintenant*, etc.), des mots anglais non-utilisés ou très rarement utilisés en France (*job* = *travail*), des mots et des expressions anglaises traduites mot-à-mot (*chienchaud* = *hotdog*, *bienvenu* = *de rien – e n anglais you're welcome*, etc.) alors qu'elles sont utilisées telles quelles en France, une manière très différente de jurer (voir les pages 43-44), un tutoiement plus répandu qu'en France, du vocabulaire adapté au climat et à la vie nord-américaine (*cabane à sucre/érablière* = *atelier de production à base d'érable*, *poudrerie* = *neige poudreuse soulevée par le vent*), etc.⁷⁵

5.2. La grammaire et l'orthographe

a) la langue formelle

L'anglais a eu une grande influence sur le français québécois formel. Ainsi il y a au Québec une plus grande tendance à généraliser les marqueurs féminins parmi les noms se rapportant

⁷⁴ L'acrolecte est la variété la plus prestigieuse d'une langue donnée ou, selon un des bases de données linguistiques du gouvernement canadien, la « variété de langue pratiquée par les classes sociales aisées d'une communauté linguistique donnée » (<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&srchtxt=ACROLECTE&i=1&index=alt>).

⁷⁵ http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langues.htm ; <http://www.thepolyglotdream.com/the-difference-between-quebec-french-and-metropolitan-french-sam-gendreau/> ; <http://www.lostin french.com/quebec-french-vs-france-french/>.

aux professions. Ceci est fait pour éviter de se référer à une femme avec un nom masculin qui suggérerait qu'une profession est essentiellement masculine, sous l'influence d'un féminisme fortement revendiqué. Les formules qui sont considérées comme inhabituelles en France sont courante depuis longtemps au Québec comme *la docteure, la professeure, la première ministre, la gouverneure générale*.

Ensuite au Québec, on écrit presque universellement *une chercheuse*, alors qu'en France, *un chercheur* et, plus récemment, *un chercheur et une chercheuse*, sont utilisés.

b) la langue informelle

Il y a beaucoup de différences grammaticales entre le français informel parlé au Québec et la langue officielle. Certaines d'entre elles, comme l'omission de la particule négative « ne », sont présents dans le langage informel de locuteurs du français en France, tandis que d'autres fonctionnalités, telles que l'utilisation de la forme interrogative avec *particule-tu* (*Tu veux-tu... ?*), sont soit particulières au Québec soit restreintes aux variétés non standard du français européen.⁷⁶

5.3. Lexique

Comme toutes les régions, le Québec a ses propres expressions et des mots qui n'existent pas ailleurs. L'origine de ces québécismes est le vieux français, mais il ne faut pas non plus négliger l'influence culturelle. La France est un grand pays au sein de l'Europe avec une force d'influence sur toute la francophonie. Le Québec est une petite nation où les contacts maintenus avec l'Europe se perdent dans la région anglophone. On peut trouver au Québec l'influence des deux cultures et un assemblage d'expressions provenant des deux continents et adaptés au contexte québécois.⁷⁷

Alors que la majorité des éléments lexicaux du français québécois existent dans les autres dialectes français, de nombreux mots et expressions sont uniques au Québec. Les différences peuvent être classées en catégories suivantes.

⁷⁶ http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_pourquoi.htm.

⁷⁷ Maurais (2006).

a) les québécismes lexématiques ou de forme – les expressions qui n’existent qu’en français québécois,⁷⁸ qu’il s’agisse de termes culturels particuliers, de néologismes ou de glissements sémantiques depuis le français moderne ou contemporain. Il existe une grande variété d’idiomes en français québécois qui n’existent pas – ou plus (sauf avec un sens très vieilli) – en France.

français québécois	français de France	explication de l’expression si nécessaire
Abrier	Couvrir	Revêtir pour cacher, orner, protéger
Astheure	Maintenant	Au moment présent (à cette heure)
Babiche	Peau tannée découpée en lanières	Amérindianisme
Boucane	Fumée	
Bobettes	Petite culotte pour enfant	Basilecte de la région de Saguenay-Lac Saint-Jean
Bicycle	Bicyclette	
Cabane à sucre / érablière	Atelier de production à base d’érable (eau, sirop, beurre, tire, sucre, etc.)	
Chicaner	Ennuyer, embêter	Chercher des noises à qqn.
Croche (adj.)	Curieux, bizarre, étrange (de crochet = de travers)	Qui est inhabituel
Coupe glacée	Coupe de glace	
Efface (f.)	Gomme	
Être plain	Etre bourré, avoir trop mangé	Etre repu
Frette	Froid	
Garrocher	Jeter sans précaution	

⁷⁸ Rey-Debove & Rey (1992).

Icitte	Ici	
Jaser	Discuter, parler	
Kétaine	Ringard, démodé, kitsch	Basilecte du quartier pauvre de Sainte-Hyacinthe
Lulus	Couettes	
Magasiner	Faire des courses	Aller dans les magasins pour acheter les choses dont on a besoin
Maringoin	(Gros) moustique	
Névasse	Neige fondante (sur la route)	
Pain français	Baguette	Pain long
Pantoute	Pas du tout	
Patate	Pomme de terre (patate en langage familier)	Tubercule comestible
Pitoune	Jolie fille	
Placoter	Papoter	Parler beaucoup en disant des choses insignifiantes
Plate (adj.)	Ennuyeux	Nul
Poudrerie	Neige poudreuse soulevée par le vent	
Poutine	Frites au fromage en sauce (recette québécoise typique)	Président russe
Sans-cœur	Méchant	Qui fait délibérément du mal ou cherche à en faire
S'en venir	Arriver, venir bientôt	
Souper	Dîner	Repas du soir (vieilli)
Tapis mur-à-mur	Moquette ou linoléum	

Téléroman	Feuilleton, série télévisée	
Temps des sucres	Mars-Avril, début du printemps	Saison de la récolte de la sève d'érable
Tête carrée	Canadien anglophone	Rosbif, Brit (péjoratif)
Tourtière	Tourte à la viande	Recette locale (lac Saint-Jean)
Tuque (f.)	Bonnet	
Votation	Election	Existe en Suisse
Voteur, voteuse	Electeur, électrice	

b) les québécismes sémantiques ou de sens – les mots qui ont en québécois une signification différente par rapport au français de France,⁷⁹ autrement dit des glissements sémantiques.

Terme lexical	Signification en québécois	Signification en français de France
Abreuvoir	Fontaine, évier	Bassin pour animaux
Aiguisoir	Taille-crayon	Aiguisoir à couteau
Aubaine	Promotion à un grade, un emploi supérieur	Prix avantageux, affaire
Baccalauréat	Licence (diplôme d'enseignement supérieur)	Faux ami ! (voir le tableau plus bas)
Balayeuse	Aspirateur	Femme qui balaye
Barrer	fermer à clé, verrouiller	fermer à l'aide d'un verrou
Bas (m.)	Chaussette	
Beigne	Beignet	Gnon, coup violent
Bleuet	Airelle	Fleur bleue
Blonde (f.)	Petite copine (f.)	Femme aux cheveux blonds

⁷⁹ Rey-Debove & Rey (1992) ; Walter & Martinet (1992).

Bord	Côté	Bordure
Bordée	Tempête de neige	Artillerie à bord d'un navire de guerre
Brailler	Pleurer	Pleurer bruyamment (enfant)
Châle	Echarpe	Grand foulard
Chaudière	Seau	Centrale de chauffage
Chauffer	Conduire	Apporter de la chaleur
Char (m.)	Voiture (f.)	Chariot (m.)
Choquer	Fâcher	Surprendre
Crier	Obtenir	Pousser un cri
Débardeur	Docker	Tee-shirt sans manche, marcel
Débarquer	Descendre d'un véhicule, aller du haut vers le bas	Descendre d'un bateau
Déjeuner	petit-déjeuner	Repas de midi
Dîner	déjeuner	Repas du soir
Eccœurant !	Excellent, merveilleux (ironiquement)	
En masse	Beaucoup, nombreux	
Epinette	Sapin, épicéa	Petit clavecin
Fin, fine	Mignon/ne	
Fournaise	Chaudière	Grosse chaleur
Gosse (m.)	Couille (f.)	Enfant (m.), gamin (m.)
Innocent	Imbécile, idiot	Non coupable
(Là) de même	Comme cela, comme	
Linge	Sous-vêtements	Draps, serviettes, etc.

Sucrerie	Atelier de production à base d'érable	Bonbon
Mitaines	Moufles	Gants sans doigts
Modique	Modéré	HLM = habitation à loyer modique
Moufflet	Muffin	Petit enfant
Noirceur	Obscurité, nuit	
Raquettes	A neige (dès 1537)	De tennis
Rester ⁸⁰	Habiter	
Souffleuse (à neige)	Fraise de déneigement	Souffleur de théâtre (f.)
Sucette (f.)	Suçon (m.)	œdème causé par un baiser
Support	Cintre	Élément porteur
Valise	Coffre de voiture, malle arrière	
Vidanges	Ordures ménagères, bouteilles vides	Produits de vidange d'une voiture (mais le sens québécois se retrouve en Wallonie)

c) les québécismes grammaticaux – un mot qui a un comportement morphosyntaxique différente au québécois que dans les autres variétés.⁸¹

Terme lexical	Grammaire en québécois	Grammaire en français de France
Autobus	autobus (f.)	autobus (m.)
Pantalon	pantalons (pl.)	pantalon (sg.)

⁸⁰ L'OQLF estime qu'il ne s'agit pas d'un anglicisme (venant de *to stay*), mais d'un terme issu du français moderne.

⁸¹ Rey-Debove & Rey (1992) ; Walter & Martinet (1992).

d) les québécismes phraséologiques – les différences dans les expressions et locutions figées.⁸² En voici quelques exemples :

Expression en québécois	Expression en français de France	Explication si nécessaire
Avoir le flux	avoir la diarrhée	Evacuation malade et répétée de selles liquides
Avoir le goût dérangé	Goûter une saveur étrange	Ne pas reconnaître le goût d'un aliment
Avoir de la misère	Avoir du mal, des difficultés	
En arracher	En baver	Souffrir d'un effort important
Avoir son voyage !	En avoir marre / sa claque !	En avoir assez
C'est de valeur	C'est dommage	
Faire beau soleil	Faire un temps radieux	
Se tirer une buche	S'asseoir (expression régionale originaire des camps de bucherons, utilisée partout au Québec)	Prendre une buche de bois pour s'en faire un siège, donc s'asseoir
Saigner le calorifère	Purger le radiateur	
Tomber sur les nerfs	Taper sur les nerfs	Irriter

e) les québécismes de statut – les différences contextuelles quand le terme lexical a une forme et une signification similaire en québécois et en français de France, mais où le contexte d'application est différent.⁸³

Arrêt	Au Québec, tous les panneaux routiers disent aujourd'hui « arrêt » (alors que les signes plus anciens disaient « stop » comme en anglais !), en France on utilise le signe « stop » comme partout en Europe
Condom	En français québécois, ce terme a une connotation neutre, tandis que dans la région métropolitaine française, il est utilisé dans des contextes plus techniques. Le terme neutre dans la région métropolitaine française

⁸² Rey-Debove & Rey (1992) ; Walter & Martinet (1992).

⁸³ Rey-Debove & Rey (1992) ; Walter & Martinet (1992).

est <i>préservatif</i> .

f) les anglicismes

Pour présenter dans ce mémoire les points principaux sur les nombreux anglicismes en québécois nous nous sommes servis comme ouvrage de référence de Parmentier (2006) ; Tardivel (1999) et de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF <http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl>, ainsi que du site http://www.fredak.com/dico/dico_angli.htm (consulté le 28 mars 2014)

La caractéristique sociologique la plus importante qui distingue le français québécois du français de France est le nombre relativement grand d'emprunts à l'anglais, surtout dans la langue informelle – emprunts inconnus en France. Pourtant et paradoxalement à première vue, les Québécois montrent une aversion plus forte que les francophones de l'Europe, à l'utilisation des anglicismes dans des contextes formels. La raison de cette aversion est le fait que l'anglais a toujours été historiquement considéré comme supérieur dans la société canadienne. L'utilisation d'anglicismes⁸⁴ dans l'argot du français québécois est banale de même que dans le québécois parlé informel, mais jusqu'à la fin du XX^e siècle et à l'ère d'Internet, elle variait d'un endroit à l'autre parce qu'elle dépendait de la présence anglaise dans la région. Ce n'est plus cas aujourd'hui, où l'on assiste à un emploi plus uniforme des anglicismes qu'ils soient sémantiques, syntaxiques, intégraux, hybrides, phraséologiques ou morphologiques.

- **Les anglicismes sémantiques**, selon la définition de l'OQLF⁸⁵, donnent un sens anglais ou un sens nouveau à une forme française existante, enrichissant la langue et comblant des lacunes lexicales.

Terme québécois – anglicisme	Le mot en français de France
Adresser (un problème)	S'occuper d'(un problème)
Appliquer / faire application sur / pour une job / position	Postuler à un emploi / un poste

⁸⁴ Rey-Debove & Rey (1992) ; Walter & Martinet (1992).

⁸⁵ http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3805.

Brassière	Soutien-gorge
Cédule (<i>schedule</i>)	Calendrier, échéancier, programme, horaire, emploi du temps, agenda
Commerce domestique	Commerce intérieur
Confortable	A l'aise
Degré (<i>degree</i>)	Diplôme, baccalauréat
Eventuellement	Dans quelque temps (de l'anglais <i>eventually</i>)
Référer	Envoyer à, adresser à, diriger vers
Vert (<i>green</i>)	Terrain de golf
Sous-marin	Sandwich (de type <i>subway</i>)
Terme	Mandat, mandature, durée de fonction
Trouble	Ennuis, difficultés

- Les **anglicismes syntaxiques**, selon la définition de l'OQLF⁸⁶, sont des emprunts de structure relativement récents (plus en tout cas que les anglicismes phraséologiques).

Expression québécoise – anglicisme	L'expression en français de France
Etre sur l'avion (<i>to be on a plane</i>)	Voyager en avion
Etre confiant que (<i>to be confident that</i>)	Avoir confiance en
Etre répondu (<i>to be answered</i>)	Etre servi pour une commande au restaurant par ex.
Siéger sur un comité	Siéger au sein d'un comité
Un bon 10 mn	10 bonnes minutes
Cela prend (<i>it takes</i>)	Il faut, il y a besoin de...

⁸⁶ http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4059.

- **Les anglicismes phraséologiques**, selon la définition de l'OQLF⁸⁷, sont des emprunts de structures syntaxiques et lexicales, calqués sur l'anglais, des expressions datant parfois du XIX^e ou du début du XX^e siècle.

Par exemple, l'expression *bienvenue* est utilisée au Québec en réponse à un remerciement, en calque de *[you're] welcome!*, tandis qu'en France on entendra *de rien, je t'en / vous en prie* ou *avec plaisir*. L'expression *Bonne journée* est également très souvent utilisée quand on quitte quelqu'un au Québec, en calque de *[have a] nice day!*, ce qui n'est pas le cas en France où il sera plus courant de dire *au revoir*.

Un certain nombre d'expressions utilisées dans le registre normé viennent de formules anglaises, ainsi le calque de structure *prendre une marche (take a walk)* que l'on dit en français de France *se promener*. Toutefois, dans les registres classiques et formels, il existe une tendance plus forte d'éviter les emprunts anglais au Québec qu'en France.

Expression québécoise – anglicisme	L'expression en français de France
A sa face même	A priori, à l'évidence
Bonne journée	Au revoir
Bon matin	Bonjour (jusqu'à midi)
Demander une question	Poser une question
Faire un fou de soi	Se ridiculiser
Mettre l'épaulé à la roue	Donner un coup de main
Parler dans son chapeau	Bredouiller
Paver la voie	Préparer le terrain
Prendre une marche	Aller faire un tour, se promener
Sonner une cloche	Dire quelque chose, rappeler

- **Les anglicismes intégraux**, selon la définition de l'OQLF⁸⁸, sont des emprunts utilisés tels quels ou dont l'orthographe a été calquée sur la prononciation française du mot. Quand un

⁸⁷ http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3822.

locuteur québécois ne parvient pas à se rappeler le mot français (particulièrement pour les termes techniques), il est courant qu'il utilise un anglicisme.⁸⁹

Terme québécois – anglicisme	Le mot en français de France
Allo ! (<i>Hello</i>)	Salut !
Anyway	De toute façon
Basement	Sous-sol (habité)
Bécosse (<i>backhouse</i>)	Toilettes (au fond de la cour/du jardin)
Cell, cellulaire (abréviation de <i>cellular phone</i>)	Téléphone portable
Cheap	Bon marché
Chum	(Petit) ami
Clip	Trombone (en France = vidéo-spot)
Condo(minion)	Appartement dans un immeuble
Correct	Bon, juste
Cute	Mignon
Fan	Ventilateur (en France = admirateur)
Flush	Juste
Full (Full bon)	Très (très bon)
Hot	Super
Job (f.)	Travail
Lousse (<i>loose</i>)	Ample, desserré
Poche (<i>posh</i>)	Bête, sans talent
Sloche (<i>slush</i>)	Neige fondante

⁸⁸ http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3787. Certains anglicismes intégraux sont utilisés aussi en France (ils ne sont donc pas pris en compte dans le tableau), par exemple : cool, fan au sens d'admirateur, junkfood, leadership, piercing, pull(-over), rafting, timing...

⁸⁹ http://www.fredak.com/dico/dico_angli.htm.

Snow	Snowboard, monoski
Soccer	Football
Toaster	Grille-pain
Toune (<i>tune</i>)	Chanson (f.)

- **Les anglicismes hybrides**, selon la définition de l'OQLF⁹⁰, sont des emprunts acclimatés utilisés sous une forme nouvelle, mixte, combinant l'emprunt anglais et un élément (comme une désinence verbale) français. Ce principe est celui du verbe « flirt-er », utilisé en France et qui vient de l'anglais, qui l'avait lui-même jadis emprunté au français « conter fleurette ».

Terme québécois – anglicisme	Le mot en français de France
Customiser	chanson (f.)
Speeder	Grille-pain
Scrapper	Détruire
Booker, surbooker	Réserver
Flucher	se débarrasser de, tirer la chasse
Filer	Ressentir
Faker	Prétendre
Checker	Vérifier
Domper (son chum)	Jeter / quitter (son petit copain)
Charger	Demander un paiement
Cance(l)ler	Annuler

- **Les anglicismes morphologiques**, selon la définition de l'OQLF⁹¹, sont des calques, traduits mot à mot de l'anglais souvent américain.

⁹⁰ http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4063.

⁹¹ http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4060.

Le français québécois a en effet tendance à faire le plus ‘français’ possible. Plutôt qu’utiliser les emprunts anglais qui existent normalement depuis longtemps dans le français de France, il a produit des calques (par exemple : *fin de semaine* au lieu de *week-end*). Certains mots sont aussi des calques en français d’expressions anglaises que le français de France avait quant à lui emprunté directement (*chienchaud* pour *hotdog*).

Enfin, au Québec *le gai* signifie *l’homosexuel*, mais en France la signification de *gai* est tout simplement *heureux, joyeux*, tandis que *gay* est utilisé pour signifier *homosexuel*.

Terme québécois – anglicisme-calque	Le mot en français de France
Banc de neige	Congère
Billet de saison	Abonnement
Chienchaud	Hotdog
Clairer	Evacuer, liquider
Crème glacée	Glace
Fin de semaine	Week-end
Été des Indiens	Été indien
Etre / passer en mode...	Etre engagé dans / Faire à la manière de
Glace noire	Verglas
Laveuse	Machine à laver le linge
Mur à mur	Cent pour cent, totalement
Nez à nez (par homonymie de <i>neck to neck</i>)	Coude à coude, très proche
Pâte à dents	Dentifrice
Patrouilleur	Policier, îlotier
Présumément	Apparemment, probablement
Sècheuse	Sèche-linge
Vente de garage	Vide-greniers

g) les jurons ou sacres

Afin de présenter dans ce mémoire les points principaux sur les jurons et sacres du Québec nous nous sommes servis pour ouvrages de référence de Resch ; Guévin ; Gazaille (2009), Seguin (2008) ainsi que du site http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_sacres.htm (consulté le 30 mars 2014)

Le mot « sacrer » en québécois désigne la forme des jurons blasphématoires. Les sacres trouvent leur origine au début du XIX^e siècle, à une époque où le contrôle social du clergé catholique a été une source de frustration. Ils sont devenus les mots que les Québécois ne devaient pas dire, par conséquent une forme puissante de blasphème. De ce fait, la plupart des jurons en français québécois ont un rapport avec l'Église catholique et peuvent offenser les chrétiens.

Les jurons les plus fréquents sont : *tabarnak/tabarnac* (*tabernacle*), *câlisse* (*calice*), *calvaire*, *crisse* (*Christ*), *ciboire*, *ostie* (*hostie*), *maudit*, *viarge* (*Vierge*), etc. Un autre phénomène est la conjugaison des jurons et le fait que ces sacres/jurons peuvent servir de substantif (« *p'tit crisse*, *le tabarnak* »), d'adjectif ou de qualificatif (« *crisse que je t'aime* » ; « *une viarge de belle fille* » ; « *une calvaire de gros voyage* » ; « *un calice de bonne frette (bière fraîche)* »), d'adverbe (« *c'est crissement beau !* » ; « *Y'en a maudit ! (beaucoup)* » ; « *Maudit niaiseux ! (espèce d'abruti !)* » ; « *Ostie qu'c'est plate ! (c'est tellement ennuyeux)* ») ou de verbe (« *j'ai crissé ma job là* » ; « *j'veis t'en crisser une* »).

Une très forte façon d'exprimer la colère ou la frustration est d'utiliser les mots *tabarnac*, *sacrement* et *calice*. Certaines personnes utilisent ces mots pour ajouter du rythme ou de l'accent aux phrases. Les jurons peuvent être combinés en chaîne pour exprimer un extrême colère ou frustration. Les mots sont tout simplement liés avec 'de', sans aucune restriction (*Criss d'ostie d'calice de tabarnak !!*).⁹²

h) le joual

Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des deux variantes linguistiques, française de France et québécoise, on rencontre beaucoup de termes d'argot, sur lesquels nous n'insisterons pas. Au

⁹² http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_sacres.htm

Québec, le sociolecte appelé *joual* utilise des expressions très populaires et socialement marquées, assez proches de l'argot,⁹³ dont voici quelques exemples.

Français québécois	Français de France
Anglo	Canadien anglophone
Déguidine !	Dépêche-toi !
Envoye !	Dépêche-toi !
Fif (abréviation de fille)	Tapette, pédé
Flo	Enfant (de 10 ans environ)
Roteux	Hotdog

i) les néologismes préconisés par l'OQLF

Puisque les Québécois veulent éviter l'utilisation de trop de mots anglais, ils ont élaboré certaines innovations lexicales. Parfois certains néologismes sont ensuite adoptés en France et dans le reste de la francophonie. On a vu plus haut par exemple que le terme *courriel* a été accepté par l'Académie française.

Terme	Explication
Clavardage (m.)	chat (m.) – construction : « clavier (m.) » et « bavardage (m.) »
Courriel (m.)	e-mail – construction : « courrier électronique »
Hambourgeois (m.)	hamburger
Pourriel (m.)	spam e-mail – construction : « courriel » et « poubelle »
Traversier	ferry(-boat) traversant le Saint-Laurent
Aréna	stade couvert de hockey

⁹³ Rey-Debove & Rey (1992) ; Walter & Martinet (1992).

5.4. Syntaxe

Il y a des différences notables entre la syntaxe utilisée à l'oral dans le français québécois et la syntaxe d'autres dialectes français. Cependant, ces différences de syntaxe dans le français au Québec ne sont pas normées, même si leur fréquence est élevée dans la vie quotidienne.

a) l'usage différent du pronom relatif *que* dans les prépositions relatives et l'usage des pronoms interrogatifs au lieu des pronoms relatifs.⁹⁴

Français québécois	Français de France
Je suis en train de chercher les livres que j'ai besoin.	Je suis en train de chercher les livres dont j'ai besoin.
Antoine a entendu qu'est-ce que sa femme lui a dit.	Antoine a entendu ce que sa femme lui a dit.

b) le pluriel influencé par la sémantique.

Français québécois	Français de France
La plupart du monde sont malheureux à cause de la récession (<i>un Québécois entendra en effet ici le monde comme les gens, d'où le pluriel</i>).	La plupart du monde est malheureux à cause de la récession.

c) les mêmes verbes dans le français québécois et le français de France exigent différentes prépositions.

Français québécois	Français de France
J'ai un enfant à m'occuper.	J'ai un enfant dont je dois m'occuper. ⁹⁵

d) les différences concernant la négation obtenue par le changement de l'ordre des mots dans la phrase.

⁹⁴ http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langues.htm

⁹⁵ S'occuper **de** quelqu'un ou **de** quelque chose

Français québécois	Français de France
Dis-moi pas de m'en aller !	Ne me dis pas de m'en aller!
Donne-moi-le pas !	Ne me le donne pas!
Donne-moi-z-en pas !	Ne m'en donne pas!

e) L'utilisation des périphrases verbales non-standard.

Français québécois	Français de France
J'étais pour te le dire...	J'allais te le dire...
Mais que l'été finisse, je partirai à la montagne.	Dès que l'été finira, je partirai à la montagne.
Avoir fait cela, j'aurais été plus heureux.	Si j'avais fait cela, j'aurais été plus heureux.

f) La particule *-tu* utilisée pour former des questions, parfois pour exprimer des phrases exclamatives ; d'autres fois elle est utilisée avec excès :

Français québécois	Français de France
C'est-tu prêt ?	Est-ce que c'est prêt ?
Vous voulez-tu manger ?	Voulez-vous manger ?
Tu as-tu pris tes pilules ?	Est-ce que tu as pris tes médicaments ?
On a-tu bien mangé !	Qu'est-ce qu'on a bien mangé !

5.5. Les pronoms

L'utilisation des pronoms dans le français québécois est différente de celle du français de France.

a) Comme dans le reste de la francophonie, il y a un changement de *nous* à *on* dans tous les registres. Au Québec, l'utilisation du tutoiement s'est répandue dans de nombreuses situations qui exigeraient normalement sémantiquement le *vous* de politesse singulier – à la fois en raison de la proximité linguistique du 'you' anglais mais aussi compte tenu des difficultés de

la vie en Nouvelle France qui a aboli une partie des barrières socio-culturelles qui se sont maintenues en France métropolitaine.

b) La deuxième personne (tu, t') est généralement utilisée par les locuteurs qui se réfèrent à des expériences qui peuvent se produire dans leur vie quotidienne.

Quand t'es ben tranquille chez vous, à te mêler de tes affaires ...

c) *Le monde* et *les gens* sont plus utilisés en se référant à des généralisations :

Le monde aime pas voyager dans un autobus plein.

d) Pour la majorité des francophones du Québec le pronom *elles* n'est pas utilisé pour la 3^e personne du pluriel, au moins dans le cas nominatif, il est remplacé par le pronom *ils* ou les contraintes/les pronoms toniques *eux* (-autres).⁹⁶

5.6. La morphologie des verbes

Les verbes dans le français québécois ne sont pas très différents du français de l'Europe. Il y a quand même quelques différences dans l'usage et la morphologie des verbes.

a) Au présent de l'indicatif, les formes du verbe *aller* à toutes les personnes singulières sont : *je vas, tu vas, il/elle va*. Au XVII^e siècle la forme *je vais* n'était pas populaire, c'était la forme de prestige.

b) Dans le présent du subjonctif du verbe *aller*, la racine est régularisée sous l'aspect / al / pour toutes les personnes ; *que j'alle, que tu alles, qu'ils allent*, etc.

c) Dans le français québécois, l'informel *ils jousent* est souvent entendu au lieu de *ils jouent* et cela vient probablement de une vieille analogie avec *ils cousent*. Ce n'est pas souvent entendu, puisque c'était fortement critiqué. La plupart des gens disent *ils jouent*, ce qui est moins stigmatisé.⁹⁷

5.7. Les prépositions

La préposition *à* est souvent utilisée dans des contextes possessifs où les Français de France utilisent dans un registre de langage châtié la préposition *de*. Par exemple : *le char à Pierre*, au lieu de *la voiture de Pierre*.

⁹⁶ http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langues.htm

⁹⁷ http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_langues.htm

Dans un certain nombre de cas, les locuteurs du Québec préfèrent utiliser la préposition *à* au lieu d'utiliser l'expression non-prépositionnel *ce* : par exemple *à matin* ou *à soir*, au lieu de *ce matin* et *ce soir*.

Aussi, nous pouvons rencontrer l'expression française *à cette heure*, prononcée et parfois écrite *asteure* ou *astheure* (littéralement *en ce moment*) pour dire *maintenant* et *désormais*. Ces usages de la préposition *à* sont considérés comme familiers.

6. Quelques exemples des différences entre les deux variantes du français

6.1. La traduction des titres des films en France et au Québec

En général, les titres des films anglais ou américains restent presque toujours les mêmes sur les affiches en France, donc le plus souvent on ne les traduit pas de l'anglais. En revanche, au Québec les titres sont presque systématiquement traduits en français.⁹⁸

Il y a beaucoup d'opinions divergentes sur la traduction de ces titres. La plupart des Québécois pensent qu'il est nécessaire de les traduire premièrement pour la préservation de la langue française et la compréhension par le grand public. Néanmoins, les traductions de ces titres peuvent poser de gros problèmes parce que très souvent il est difficile de trouver une bonne équivalence en français.

Les titres qui sont faciles à traduire seront traduits sans problème, même en France. Mais, nous l'avons dit plus haut, tous les autres titres – qui auraient sinon posé des difficultés de traduction – conservent leur version originale en France et plus généralement en Europe (Belgique, Luxembourg, Suisse) (voir le tableau).

Au Québec, on cherche presque toujours une solution en français mais il arrive qu'elle ne soit pas très réussie du point de vue linguistique (par exemple « Detestable moi » pour « Despicable me »).

Enfin, comme le montre le tableau ci-dessous, quelques titres sont traduits en français à la fois en France et au Québec mais les deux traductions sont alors complètement différentes (par exemple : *Blonde et légale* en calque québécois de *Legally blonde*, opposé à *La vengeance d'une blonde*, en France).

Titre du film au Québec	Titre du film en France	Titre original
Détestable moi	Moi, moche et méchant	Despicable me
L'ère glaciaire	L'âge de glace	Ice age
Rapides et dangereux	2 fast 2 furious	2 fast 2 furious
Beauté américaine	American beauty	American beauty
Folies de graduation	American pie	American pie

⁹⁸ <http://www.cinoche.com/> et <http://www.cinetráfico.fr>

Batman : le commencement	Batman Begins	Batman Begins
Batman à jamais	Batman forever	Batman forever
Assaut sur la Maison – Blanche	La chute de la Maison Blanche	Olympus has fallen
Danse lascive	Dirty dancing	Dirty Dancing
Les yeux grands fermés	Eyes wide shut	Eyes wide shut
Mon fantôme d’amour	Ghost	Ghost
Brillantine	Grease	Grease
Le commando des bâtards	IngLOURious basterds	IngLOURious basterds
Tuer Bill	Kill Bill	Kill Bill
Los Angeles interdite	L.A. Confidential	L.A. Confidential
L’homme d’acier	Man of Steel	Man of Steel
Hommes en noir	Men in Black	Men in Black
Une jolie femme	Pretty woman	Pretty woman
Fiction pulpeuse	Pulp fiction	Pulp Fiction
Blonde et légale	La revanche d’une blonde	Legally blonde
Clanches !	Speed	Speed
Histoire des jouets	Toy Story	Toy Story
Un ciel couleur vanille	Vanilla sky	Vanilla sky

6.2. L’humour québécois

Le célèbre Festival « Juste pour rire » de Montréal a lieu tous les ans depuis 1983 – il participe avec les films des réalisateurs québécois à la diffusion extérieure du français québécois oral, par l’humour⁹⁹.

L’humour québécois est en effet un sujet qui ne doit pas être négligé. C’est la chose qui distingue le mieux les Québécois des Canadiens anglophones ou des Français. Les Têtes à

⁹⁹ Pour le programme de 2015, voir www.sorstu.ca/festivals/juste-pour-rire=programme2015.

claques sont un très bon exemple. Les Têtes à Claques contribuent à diffuser via Internet le sens de l'humour québécois et avec lui, une part de son langage populaire. Il s'agit d'un groupe qui a lancé ses premiers sketches au Canada en 2007 et en 2008 ils sont devenus populaires en France aussi. Ces courts métrages drôles font depuis lors le bonheur de tous ceux qui aiment l'accent et l'humour québécois.

Les Têtes à claques sont devenues un véritable phénomène dans le monde francophone et avec leur humour elles ont dépassé les frontières du Québec. Le succès de ce groupe humoristique s'explique par les personnages mis en scène ainsi que par les dialogues élaborés par l'auteur. Les sujets choisis sont des clins d'œil parodiques et caustiques à la vie de tous les jours au Québec.

Chaque sketch des Têtes à claques est plein d'expressions différentes qui parfois peuvent être incompréhensibles pour les auditeurs français.

En regardant plus que 10 sketches de ce groupe québécois, nous avons décidé de présenter cette petite partie du sketch « La pénalité » dans lequel le locuteur est, bien sûr, un hockeyeur.

« Rudesse, rudesse,... j'l'ai juste plaqué, criss.
On joue-tu au hockey, ou au badminton icitte ?
Bah, j'ai p't'être rentré d'aplomb dans la bande là,
mais, à quoi tu crois qu'y sert notre équipement ?
à nous protéger contre la grippe ?
Ben voyons don' ! on est tout "paddés" pour ça !
 Envoye Bilodeau, "kill" !!!
Hein, ça a pu de bon sang, 'stie,
avec le nouveau règlement,
y a pus moyen de se taper s'a yeule tranquille, là.
Pénalité, expédition,...
Heille, j'ai-tu d'l'air d'une ringuette, moi ?
Non, bon ben laisse-moi varger dessus criss, ça me détend !
C'est pour ça qu'on fait du sport, pour se détendre...
 Envoye Caron, arrache-y la face !!!
Parce que moi, c'est mes frères qui m'ont appris à jouer.
Ok, la plupart sont en-dedans aujourd'hui là,

mais j'ai des maudits bons souvenirs !

On jouait sur la patinoire à côté de l'église,

pis on finissait toujours nos matchs à grands coups de poings s'a yeule, là.

Maudit que c'tait plaisant...

Même le curé s'en mêlait; y fessait fort le gros...

C'tait le bon vieux temps! Ouen...

Qu'essé tu fais, Réjean ?

Rentre-z'y dedans, tabarnak !!!

Ah 'stie, aujourd'hui les "ref" sont tellement sévères, là,

qu'on est obligé de se battre dans les parkings entre les périodes, là.

C'est pas très chic là t'sais, ça fait un peu ti-coune...

Tu viens que t'as pu le goût...

Ouah, moi je commence à être tanné de jouer au hockey,

ouah, ben tanné...

Heille, "check up" :

ta blonde, c'est une plotte !!! Hin hin hin...

(...)

Mais à toutes les fois que j'veux lâcher, là,

y a toujours un bon chum qui trouve le tour de me motiver...

Attend que j'te pogne Paquette,

m'a t'encastrier dans un panier, mon ostie !!!" »¹⁰⁰

Mot québécois	Mot français s'il existe	Explication si nécessaire
Criss	Christ	blasphème
Icitte	Ici	
Bande	balustrade	
Paddés		Le mot vient de l'anglais et désigne les équipements de protection contre les chocs, que portent les joueurs.

¹⁰⁰ <http://www.youtube.com/watch?v=xnLgQNmgq5o>

'stie		Une contraction du blasphème religieux québécois "hostie", très couramment utilisé.
« y a pu moyen »	c'est plus possible	
yeule	gueule	
ringuette		Par contraction, on veut parler ici d'une personne qui joue à la ringuette. La ringuette est un sport d'hiver apparenté au hockey, pratiqué majoritairement par des femmes
Varger	frapper, donner des coups	
Maudit		Un des plus vieux blasphèmes québécois toujours en usage
Fesser	frapper fort	
« Qu'essé tu fais ? »	« Qu'est-ce que tu fais ? »	Contraction
ref	arbitre	Abréviation du mot anglais "referee"
t'sais	tu sais tu vois « tu vois ce que je veux dire »	Contraction de l'expression très courante "t'sais'veut dire", qui est elle-même une contraction de "tu sais ce que je veux dire"
ti-coune	petit con	personne pas futée du tout
« Tu viens que t'as pus le goût »	« Tu finis par plus avoir le goût » « Tu commences à plus avoir envie »	
Etre tanné	en avoir marre	
Plotte		Mot vulgaire pour désigner le sexe féminin et par extension une femme que l'on résume à

		son sexe
Chum	ami, petit ami	le mot vient de l'anglais
Pogner	prendre attraper	
« M'a »	« Je vais »	Contraction

Traduction en français de France¹⁰¹

« Rudesse, rudesse... je l'ai juste plaqué, putain.

On joue au hockey ou au badminton ici ?

Bah, je suis peut-être rentré en plein dans la balustrade,

mais à quoi tu crois que ça sert

not'équipement ? à nous protéger cont'la grippe ?

Bien voyons donc ! c'est pour ça qu'on est tout matelassés !

Allez Bilodeau, tue-le !!!

Hein, y a plus de bon sang, merde, avec le nouveau règlement,

y a plus moyen de s'taper sur la gueule tranquille.

Pénalité, expédition... Hé !

Est-ce que j'ai l'air de jouer à la ringuette (hockey pour filles), moi ?

Non, bon alors laisse-moi leur taper dessus, putain, ça m'détend !

C'est pour ça qu'on fait du sport, pour s'détendre...

Allez Caron, arrache-lui la tête !!

Parce que moi, c'est mes frères qui m'ont appris à jouer.

D'accord, la plupart sont au trou (en prison) aujourd'hui,

mais j'ai des super bons souvenirs !

On jouait sur la patinoire à côté de l'église,

et puis on finissait toujours nos matchs à grands coups de poing sur la gueule.

Bon Dieu que c'était le pied...

Même le curé s'en mêlait ; il frappait fort le gros...

¹⁰¹ Par Pascale Chevalier, enseignante-chercheuse française qui collabore fréquemment avec l'Université du Québec à Montréal et à Rimouski, que nous remercions beaucoup.

C'était le bon vieux temps ! Ouais...

Qu'est-ce que tu fais, Réjean ?

Rentre-lui dedans bordel !!!

Ah merde, aujourd'hui les arbitres sont tellement sévères
qu'on est obligé d'se battre sur les parkings entre les mi-temps.

C'est pas très chic si tu vois ce que je veux dire, ça fait un peut con...

Tu commences à ne plus avoir envie...

Ouais, moi je commence à en avoir marre de jouer au hockey,
ouais vraiment marre.

Hé, regarde ça :

ta petite amie, c'est une chatte !!! Hi hi hi...

(...)

Mais toutes les fois que je veux abandonner,
y a toujours un bon copain qui trouve le moyen de m'remotiver...

Attends que je t'attrape Paquette, je vais t'encastrier
dans un panier, enculé !!!¹⁰²

6.3. Les faux amis

Pour présenter dans ce mémoire les points principaux sur les faux amis dans le français de France et français québécois, outre les titres cités plus haut dans la partie lexicale, nous nous sommes servis comme ouvrages de référence de :

<http://www.fredak.com/dico/fauxamis.htm> (consulté le 30 mars 2014)

Les faux amis sont des mots, des expressions ou des structures dans une langue donnée, qui ressemblent à une autre langue par la forme, mais dont le sens, l'emploi, la place dans la phrase et la construction ne sont pas les mêmes. Le français de France et le français québécois serviront comme des exemples parfaits pour ces faux amis, principalement parce qu'il s'agit de deux variantes de la même langue, ce qui rend les faux amis d'autant plus intéressants.

¹⁰² Tous les sacres ont volontairement été transposés en jurons français de France équivalents et non traduits littéralement à notre demande, par Pascale Chevalier.

Mot	Signification au Québec	Signification en France	Explication si nécessaire
Assez	Dans quelques contextes ce mot peut signifier « beaucoup »	Assez	
Baccalauréat	Diplôme d'enseignement supérieur	Diplôme de fin de lycée	
Breuvage	boisson alcoolisée	boisson	Sens vieilli
Bienvenue	de rien, pas de quoi, je t'en / vous en prie	Bienvenue	
Coche	Encoche, entaille	Voiture à cheval, de transport de personnes conduite par un cocher (terme ancien)	
Déjeuner	Petit déjeuner	Déjeuner	A l'origine en France, on mangeait à la même heure qu'au Québec. La vie mondaine de Paris a changé les choses : le dîner du midi s'est rallongé, puis décalé vers le soir. Et le souper est devenu un repas qu'on prend éventuellement très tard le soir, après la représentation au théâtre. ¹⁰³
Dépanneur	Epicier de quartier	Garagiste	Ouvert à toute heure, il dépanne les acheteurs
Dîner	Déjeuner	Dîner	Même explication que pour le déjeuner.
Enervé	Excité	Enervé	

Gosses	Couilles	Enfants	Glissement de sens
Liqueur	boisson non-alcoolisée	liqueur – une boisson alcoolisée sucrée	Glissement de sens
Transiger	faire du commerce	résoudre un différend par des concessions réciproques	

6.4. Les unités de mesure au Québec

Pour présenter dans ce mémoire les points principaux sur les unités de mesure au Québec nous nous sommes servis comme ouvrage de référence de :

http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_mesures.htm (consulté le 25 mars 2014)

Les Français du Québec n'ont pas connu la Révolution Française et l'introduction du système métrique. Ils ont été influencés par le système royal français, le système anglais et puis par le système impérial britannique. Tous trois ont quelque chose en commun : les pieds, les pouces, les livres, les onces, etc. Cependant, en 1970, le gouvernement québécois a rendu le système métrique officiel parce qu'il a voulu que le Québec se différencie des autres parties de l'Amérique du Nord, où le passage s'est fait sur la base du volontariat. Aujourd'hui encore, alors que tout le Canada applique officiellement le système métrique, les Québécois utilisent les anciennes mesures, mais pas dans tous les cas. La situation peut être un peu confuse et certains Canadiens ont parfois du mal à s'y retrouver.

Il y a beaucoup de raisons pour cela. La première raison est bien sûr que les voisins Américains utilisent le système impérial britannique et les échanges économiques sont toujours très importants. Il est donc impossible pour les Canadiens de se convertir entièrement au système métrique. En plus, il existe des différences entre les générations. Quelqu'un de 30 ans ou moins connaît le système métrique parce qu'il a dû l'apprendre à l'école, mais on ne l'a jamais enseigné à quelqu'un de 50 ans ou plus, qui connaît seulement les anciennes unités de mesure. Enfin, il est vraiment important de souligner que le Québec, la partie francophone du Canada, semble intégrer le plus vite le système métrique que les parties anglophones.

Les grandes distances par exemple sont toujours mesurées en kilomètres plus qu'en miles et la vitesse en kilomètres/heure. Les distances plus courtes s'expriment encore souvent en pieds, même chez les jeunes qui utilisent aussi les mètres. Pour les longueurs très réduites, on utilise plus les millimètres que les pouces. Les Québécois donnent leur taille en pieds et pouces, même si dans leurs documents officiels ils peuvent voir leur taille en centimètres aussi. De même qu'ils connaissent leur poids en livres et pas en kilogrammes.

Dans les magasins, quand on veut acheter du beurre, on ne le demande pas en grammes mais en livres.

Pour les volumes, les litres et les millilitres sont utilisés le plus souvent, mais parmi les gens plus vieux les galons sont encore là. La pinte (un quart de gallon) est aussi parfois utilisée. Sur les bouteilles de bière le volume est bien indiqué en millilitres, mais elles font 341 ml, pas 330 ml comme en France.

Au Québec, on utilise les degrés Celsius pour la température de l'air, et les Fahrenheit pour celle de l'eau. Il y a aussi des différences parmi les vieux et les jeunes.

1 pouce = 2,54 cm

1 pied = 12 pouces (30,48 cm)

1 verge = 3 pieds (91,44 cm)

1 mille = 1760 verges (1609 m) ou encore 8 sillons (furlongs)

1 once = 28 g

1 livre = 16 onces (454 g)

6.5. La monnaie au Québec

Pour présenter dans ce mémoire les points principaux sur la monnaie au Québec nous nous sommes servis comme ouvrage de référence de :

http://www.fredak.com/dico/dico_trentesous.htm (consulté le 25 mars 2014)

Une autre chose très intéressante au Québec concerne l'argent et plus précisément la pièce de 25 cents. Parfois au Québec au lieu de « cent » on dira « sou », mais ce qui est le plus bizarre est le fait que parfois on dit « 30 sous » et pas « 25 cents » en sachant bien que 30 n'est pas égal à 25. Pour expliquer cela, il nous faut décrire l'histoire de la monnaie québécoise. Les Canadiens de Nouvelle-France utilisaient la monnaie française, donc les deniers, les sous, les livres. Les Canadiens utilisaient aussi les piastres espagnoles, parce que les Français ne

fournissaient pas assez de pièces. Les piastres étaient la monnaie principale en Amérique du Nord. Quand le Canada est tombé sous l'influence britannique, la livre française a été remplacée par la livre britannique, les deux avaient la même valeur. La piastre a continué à être utilisée sous le nom de dollar espagnol. En 1792, les Américains ont décidé de créer le dollar américain. Pour rendre les choses plus faciles, ils donnèrent au dollar la valeur de la piastre. Ainsi, les Canadiens de cette époque utilisaient les trois monnaies : les piastres, les dollars américains (de même valeur) et les livres britanniques.

Le dollar était divisé en 100 centièmes sous l'influence du système métrique. La livre britannique a gardé une division plus archaïque en 20 shillings, un shilling valant 12 pence. Il fallait à l'époque quatre piastres ou quatre dollars pour faire une livre, une piastre valait 5 shillings. Il faut bien souligner que le dollar canadien n'existait pas à cette date-là. Il n'a pas été créé avant 1858.

Par ailleurs comme la livre britannique contient 240 pence, cela fait 480 pièces d'un demi penny. C'est important parce que le demi penny était la monnaie qui circulait le plus. Cependant, les Québécois étaient habitués au terme « sou ».

1 livre = 240 pence = 480 sous.

4 dollars = 1 livre

4 dollars = 400 cents

donc 480 sous = 400 cents.

donc 30 sous = 25 cents.

6.6. Les québécismes dans une chanson de Robert Charlebois

*Mon pays, c'est pas un pays, c'est un job*¹⁰⁴

Refrain : « Ça arrive à manufacture les deux yeux fermés ben durs

Les culottes pas zippées en retard

Ça dit que ça a fait un flat ou que le char partait pas

Ça prend toute pour entrer sa carte de punch dans l'slot de la clock

Envoie, envoie, grouille toé, donne-z-y, dépêche

¹⁰⁴ Paroles : Réjean Ducharme ; musique et interprétation Robert Charlebois ; sur l'album *Un gars ben ordinaire*, 1971.

Les deux pieds dans la même bottine
Les mains pleins pouces, les mains dans ses poches
Ça joue avec son petit change toujours à côté quelque part
Ça passe, ça fume, ça mâche de la gomme pis ça lâche pas
Yak et ti yak

Qui c'est qui a gagné hier soir ?
Rousseau passe jamais le puck, y fa le tour du Forum avec
Pis y vas s'écraser sa bande
Anover pique-nique dans troisième
Ça zigonne, ça fuck le chien maudite pâte molle

Envoie, fly, patine, pédale, fa ça vite plus vite que ça
Tu fournis pas, les autres attendent après toé
La ligne est encore bloquée
Je vas t'en faire des augmentations de salaire
Maudit flanc mou

Refrain

Envoie, patine, pédale toffe endure
C'est les coffee breaks qui te fatiguent une demi-heure dans avant-midi
Une demi-heure dans après-midi
A mangé des chips, des palettes de chocolats, des life-savers, des maywest
A boire du coke, du seven-up, du chocolat au lait

Planté devant le truck de la cantine
C'est lire le Montréal matin qui t'éreinte
Assis sur les toilettes une heure dans avant-midi, une heure dans après-midi
Je te watch, watch toé
Tes mieux de te remettre sur tes track
Maudit que t'es vache

T'es mieux d'y voir d'être moins slow que ça, moins branleux que ça

Moins lambin que ça, on endure pas les loafeux icitte
 On les renvoie chez eux, on leur donne leur petit livre d'assurance chômage
 Pis on leur dit ba-bye ba-bye

C'f'a que vois-y ovézeau thirty tac thirty tac thirty tac mic-mac you fly
 Ba-bye ba-bye ba-bye ba-bye
 Ba-bye ba-bye ba-bye ba-bye
 Ba-bye ba-bye ba-bye ba-bye
 Ba-bye ba-bye ba-bye ba-bye »¹⁰⁵

Voilà une des chansons québécoises où nous pouvons entendre beaucoup de québécismes. Quand quelqu'un l'écoute, même si on est francophone, il est vraiment difficile de la comprendre. Premièrement parce que l'accent est québécois et ensuite que les mots sont prononcés très vite avec un accent très marqué et des / r / roulés. Dans le texte écrit, il est plus facile de reconnaître certains mots, mais même là ils peuvent rester incompréhensibles parce qu'il s'agit d'expressions et de mots qui ne sont utilisés qu'au Québec.

Le mot et l'expression québécois	Le mot et l'expression français
Culottes	pantalon
Zip	fermeture-éclair
Flat « ça fait un flat »	Plat Il a un pneu à plat, il a crevé
« ça prend toute »	« ça lui prend un certain temps » ; « il lui faut un temps »
zigonner	déconner
fly	« vole ! » ; « Envole-toi ! » ; « Dégage ! »

Cette chanson a été écrite dans les années 1970 et le français québécois d'aujourd'hui n'est plus le même. A cette époque de forte revendication politique, les chanteurs engagés

¹⁰⁵ http://www.lyricsmania.com/mon_pays_cest_pas_un_pays_cest_un_job_lyrics_robert_charlebois.html
http://www.fredak.com/dico/dicoquebec_charlebois.htm

utilisaient davantage le langage populaire. Tous les Québécois ne revendiquent pas ce parler populaire montréalais, appelé *joual* (voir plus haut). Et la langue du Québec a beaucoup évolué jusqu'à aujourd'hui.

Toutefois, cette chanson est un bon exemple pour illustrer les difficultés de compréhension que peut rencontrer un Français au Québec.

7. Conclusion

L'anglais, l'espagnol, le portugais et le français ont été transplantés en Amérique par les colonisateurs. Dans le Nouveau-Monde, les quatre grandes langues européennes ont évolué d'une façon différente de leur langue d'origine. En ce qui concerne les trois premières, le nombre de locuteurs américains est supérieur au nombre de locuteurs européens. Dans le cas du français, c'est l'inverse puisque il s'est principalement développé sur le continent européen et que le français du Québec a évolué de manière isolée. Par rapport à leurs cousines européennes, les quatre langues américaines comportent des différences sur les plans phonétique et sémantique. Le français québécois n'est pas l'exception.

Comme nous avons pu le voir, le français parlé au Québec est bien différent du français parlé en Europe, particulièrement en France. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un créole ou d'un patois et ce n'est pas un français régional puisque le terme « régional » se réfère aux variantes du français parlées dans les régions de la France. Le français québécois est un français national. Pour les francophones hors du Québec il est parfois un peu difficile de le comprendre tant à cause de l'accent que de quantité de mots différents et d'expressions que l'on n'entendrait jamais en France.

La raison pour laquelle le français québécois est si différent du français de France peut être trouvée dans le passé et dans l'histoire politique récente. A la fin du XVII^e siècle, le français était déjà la langue officielle au Québec. Cependant, les Français de France et de Nouvelle-France parlaient alors différents dialectes. En France, seule une personne sur cinq comprenait et parlait vraiment le français, alors qu'au Québec le français constituait une langue de cohésion nécessaire pour une population réduite et dispersée, dans l'administration, l'éducation, la religion, le commerce... C'est pourquoi, l'écart linguistique entre la France et la Nouvelle-France a grandi rapidement.

Une autre raison à ces différences est le fait que les Français qui ont émigré en Nouvelle-France venaient de toutes les régions de France occidentale et parlaient différents dialectes de la langue d'oïl. Ils ont dû trouver une variante commune pour pouvoir communiquer sans problème. Après la conquête britannique au XVIII^e siècle, le Québec s'est trouvé isolé de la France. On observe que le français québécois est resté archaïque et a été envahi par l'anglais. Jusqu'à la Révolution française, le français royal était parlé en France comme au Québec,

mais après la Révolution le français royal a été remplacé en France par le français bourgeois tandis qu'au Québec ce français royal n'a pas cessé d'évoluer parce qu'une langue évolue toujours. Le québécois est passé par une phase d'anglomanie, au cours de laquelle il a été humilié au profit de l'anglais. Au XIX^e siècle, Le français était considéré comme une langue poétique, loin des progrès technologiques puisque toutes les nouvelles technologies venaient d'Angleterre et des Etats-Unis. Puis, dans les années soixante du XX^e siècle, le français québécois est passé à l'autre extrême, politiquement et linguistiquement. Un groupe de puristes a appelé le français québécois « joual », un terme très péjoratif. Ils l'ont décrit comme une langue sans forme, populaire et pleine d'anglicismes. Certains l'ont appelé aussi « absence de langage ». Ces soi-disant puristes ont déclaré la guerre à tous les anglicismes et aux régionalismes. Les partis politiques indépendantistes militaient de leur côté depuis les années 1960 pour la fierté de cette langue française québécoise. Depuis les Lois 22 et 101 qui ont fait du français la langue officielle, très protégée, du Québec dans les années 1970, l'OQLF veille à préserver et enrichir le français dans tous les domaines. L'université Laval contribue à son étude scientifique et le gouvernement provincial applique une véritable francisation de la société. Ceci n'empêche pas l'enrichissement linguistique par des emprunts nombreux à l'anglais américain, à côté de néologismes intéressants.

A côté de cet héritage, une partie du lexique québécois résulte de l'adaptation au milieu géographique et climatique canadien (vocabulaire hivernal et hockey, plantes et animaux locaux, cuisine et produits locaux, etc.) autant qu'au mode de vie nord-américain. A la différence des Français de France, les Québécois prononcent les emprunts anglais avec un accent nord-américain tellement parfait que les Français ne reconnaissent souvent pas ceux qu'ils utilisent eux-aussi...

Même si certains Québécois se sentent encore parfois gênés par la langue qu'ils parlent, par comparaison avec les Français de métropole, on doit considérer le québécois, comme toutes les langues de ce monde, comme unique, particulière et spéciale, comme quelque chose qui doit rendre les gens fiers. Le français québécois est le résultat de l'histoire des gens qui habitent le Québec, de leurs âmes, de leur amour pour leur pays et pour sa culture. Aujourd'hui il est écrit, chanté et célébré, dans toute la francophonie. De moins en moins de gens considèrent le québécois comme une langue coloniale et se sentent obligés de choisir un français international pour la communication ou l'écriture littéraire. Il reste aux Québécois d'essayer de préserver leur langue et de la rendre de plus en plus différente des autres

variantes du français. La différence est en effet ce qui renforce l'intérêt d'une chose : en voulant en savoir plus sur les choses différentes nous leur accordons plus de respect et plus de valeur.

8. Bibliographie

1. Allières, Jacques (1982), *La formation de la langue française*; Paris, PUF, coll. Que sais-je ?.
2. Albert, Madeleine ; Deschênes, Gaston (1974), « Une devise centenaire : je me souviens », u: *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 14-2, p. 21-30.
3. Banniard, Michel (1995), *Du latin aux langues romanes*; Paris, Nathan, coll. 128.
4. Barbaud, Philippe (1984), *Le choc des patois en Nouvelle-France*, Sillery (Québec): Presses de l'Université Laval du Québec. Faribault, Marthe (2005), « Patois et français régionaux en Nouvelle-France », u: *Mémoires de Nouvelle-France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 273-289.
5. Bernardi, Dave A. W. (1985), *La synthèse par ordinateur du français montréalais*, Montréal: Université McGill.
6. Bickerton, Derek (1975), *Dynamics of a Creole System*, Cambridge University Press.
7. Bonnault, Claude de (1950), *L'histoire du Canada français*; Paris, Presses Universitaires de France.
8. Bothwell, Robert (2009), *Une histoire du Canada*; Québec, Les presses de l'Université Laval.
9. Botterill, Steven (éd. et trad.) (1996), Dante Alighieri, *De vulgari eloquentia*, Cambridge: Cambridge University Press, livre I.
10. Bouchard, Chantal (2000), « Anglicisation et autodépréciation », dans: Plourde, Michel (dir.), *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides/Publications du Québec, 197-205.
11. Charbonneau, Hubert ; Guillemette, André (1994), « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », u: Poirier, Claude et al., *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval, 157-183.
12. Chauveau, Jean-Paul (1995), « Influences normandes sur les parlers d'Ouest », *Cahier des Annales de Normandie*, 137-146.
13. Collectif, *Povijest – velika ilustrirana enciklopedija* (2009), Zagreb: Mozaik knjiga, p. 482 ;
14. Corbo, Claude (2004) : *Le Rapport Parent, 1963-2003 : Une tranquille révolution scolaire ?*, Montréal: L' Association québécoise d'histoire politique.

15. Dauzat, Albert (1930), *Histoire de la langue française*, Paris: Payot.
16. Delisle, Sarah (2013), *Sur les traces du premier établissement français d'importance en Amérique du Nord*, u: *Québec vert*, 48-51.
17. Desbiens, Jean-Paul (1960) : *Les insolences du Frère Untel*, Montréal: Les éditions de l'homme.
18. Dulong, Gaston & Bergeron, Gaston (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'est du Canada*, Québec: Gouvernement du Québec.
19. Dumas, Silvio (1972), *Les filles du roi en Nouvelle-France*, Québec: La Société historique de Québec.
20. Fiset, Nicolas ; Samson, Gilles & Giroux, Nicolas (2007), *Des découvertes majeures, Le chantier archéologique Cartier-Roberval*, u: *Revue Cap-aux-Diamants* 91, 10-13.
21. Fournier, Robert & Wittmann, Henri (éd.), *Le français des Amériques*, Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières, 281-334.
22. Fraser, Graham (1984), *Le Parti québécois*, Montréal, Libre Expression.
23. Gendron, Jean-Denis (2007), *D'où vient l'accent québécois? Et celui des Parisiens*, Québec: Les presses de l'Université de Laval (pages 167-211)
24. Gosselin, Amédée (1911), *L'instruction au Canada sous le Régime français (1635-1760)*, Québec: Imprimerie Laflamme & Proulx.
25. Guévin, Marie Lou & Gazaille Marie-Pierre (2011), *Les 1000 mots indispensables en québécois*, Paris: First-Grund.
26. Havard, Gilles & Vidal, Cécile (2003), *L'histoire de l'Amérique française* ; Paris, Flammarion.
27. Jetté, René (2002), *Dictionnaire généalogique des Familles du Québec des origines à 1730*, Université de Montréal.
28. Lambert, Pierre-Yves (1994), *La langue gauloise : description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris: Errance (Collection des Hesperides).
29. Landry, Yves (1992), *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal: Leméac.
30. Lauwers, Peter ; Simoni Aurembou, Marie-Rose & Swiggers, Pierre (éd.) (2003), *Géographie linguistique et biologie du langage : autour de Jules Gillieron*, éditions Peeters, 138.

31. Lavoie, Thomas ; Bergeron, Gaston & Côté, Michelle (1985), *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Côte Nord*, Québec: Éditeur officiel du Gouvernement du Québec.
32. Linteau, Paul-André et coll. (1986), *Histoire du Québec contemporain, tome II*; Montréal, Boréal Express.
33. Lodge, Antony (1997), *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*; Paris, Fayard.
34. MacMillan, Michael (1999), « La Loi sur les langues officielles et la Charte de la langue française : vers un consensus ? », u: *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, 2-2, Montréal: Université McGill, 1999, 83-100.
35. Major, Robert C. (1977) : « Le joual comme langue littéraire », *Canadian Literature* 75, 41-51.
36. Martel, Pierre & Cajolet-Laganière, Hélène (2000), *French in Québec: 400 years of history and life*, Québec: Les presses de l'Université Laval. Version française
37. Maurais, Jacques (2006), *Le vocabulaire des Québécois, étude comparative (1983 et 2006)* = www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_11.pdf.
38. Mercier, Louis (2002) : *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962) : histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Québec: Presses de l'Université Laval.
39. Monière, Denis (2000), « Le français et l'émergence du sentiment nationaliste », u: Plourde, Michel (dir.), *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal: Fides/Publications du Québec, 104-110.
40. Morin, Yves-Charles (2002) : « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique* 31-1, 54.
41. Parias, Louis-Henri (dir.) (1959), *Histoire universelle des explorations*, Paris: Nouvelle Librairie de France, tome 2, 362-363.
42. Parmentier, Michel (2006), *Dictionnaire des expressions et tournures calquées sur l'anglais*, Québec: Presses de l'Université Laval.
43. Perret, Michèle (2008), *Introduction à l'histoire de la langue française*; Paris, Armand Colin (3^e éd.).
44. Pichoche, Jacqueline ; Marchello-Nizia, Christine (1996), *Histoire de la langue française*; Paris, Nathan
45. Plourde, Michel & Georgeault, Pierre (dir.) (2008), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal: Fides.

46. Putanec, Valentin (2000), *Francuski – hrvatski rječnik*; Zagreb, Školska knjiga.
47. Resch, Yannick ; Guevin, Marie Lou & Gazaille, Marie-Pierre (2009), *Le parler québécois-guide de conversation pour les nuls*; Paris, First-Grund
48. Rey-Debove, Josette & Rey, Alain (2004), *Le nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*; Paris, Dictionnaire le Robert.
49. Rey, Alain ; Duval, Frédéric ; Siouffi, Gilles (2007), *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*; Paris, Perrin.
50. Rouche, Michel (2005), *Histoire du Moyen Âge*, tome 1, Paris: éditions Complexe.
51. Rocher, Guy (2000) : « La politique et la loi linguistique du Québec en 1977 », u: Plourde, Michel (dir.), *Le Français au Québec*, Montréal: Fides et Les Publications du Québec, 273-284.
52. Seguin, Jean (2008), *Recueil d'expression et de mots québécois. Origine des mots appartenant au patrimoine québécois*, Montréal: Broquet.
53. Stewart, William (1965), « Urban Negro speech: Sociolinguistic factors affecting English teaching », u: Shuy R.; Davis, A.; Hogan R., *Social dialects and language learning*, National Council of Teachers of English, 10-18.
54. Tardivel, Louis (1999), *Dictionnaire des emprunts du français à l'anglais*, Québec: Éditions du Sommet.
55. Tetley, William (2010) : *Octobre 1970. Dans les coulisses de la crise*, Saint-Lambert: Éditions Héritage.
56. Tétu de Labsade, Françoise (1990) : *Le Québec: un pays, une culture*, Montréal: Boréal, 95.
57. Tremblay, Michel (1972) : « Les Belles-Sœurs », Collection Théâtre Canadien, Montréal: Leméac.
58. Walter, Henriette & Martinet, André (1992), *Glossaire du parler français au Canada*; Québec, Les presses de l'Université Laval.
59. Wartburg, Walter von (1965), *Evolution et structure de la langue française*, 7^e édition revue et augmentée; Berne, Francke (1^e éd., Leipzig et Berlin: B. G. Teubner, 1934).
60. Wittmann, Henri (1973), « Le joul, c'est-tu un créole? », *La Linguistique* 9-2, 83-93.
61. Wolf, Lothar (2000), « Les colons de Nouvelle-France », u: Plourde, Michel (dir.), *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal: Fides/Publications du Québec, 25-30.
62. <http://www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions>.

63. <http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/histfrnqc.htm>.
64. <http://www.cfqlmc.org/commemoration/901>.
65. <http://www.universalis.fr/dictionnaire/geolecte/>.
66. <http://www.universalis.fr/dictionnaire/sociolecte/>.
67. <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#courriel>.
68. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France/>.
69. <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201409/21/01-4802148-le-conseil-de-la-souverainete-du-quebec-change-de-nom.php>.
70. Base de données terminologique du gouvernement canadien, en ligne à l'adresse : <http://www.btb.termiuplus.gc.ca/>.
71. <http://www.thepolyglotdream.com/the-difference-between-quebec-french-and-metropolitan-french-sam-gendreau/>.
72. <http://www.fredak.com/dico>.
73. Banque de dépannage linguistique de l'OQLF, en ligne à l'adresse <http://www.bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl>
74. http://ml.hss.cmu.edu/fo1/fo14/modules/module3/F4M302/langue_quebecoise_debut.htm.
75. Site du Musée MacCord, , en ligne à l'adresse : <http://www.mccordmuseum.qc.ca/>
76. Site de l'OQLF, en ligne à l'adresse : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/>.
77. Grand dictionnaire terminologique, en ligne à l'adresse <http://www.granddictionnaire.com/>.
78. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2014/07/31/001-francais-langue-officielle-projet-loi-22-40-ans-liberal-robert-bourassa.shtml>
79. <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/histoire/>
80. http://www.lexilogos.com/francais_langue_histoire.htm
81. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/179630.pdf>.
82. Trésor de la Langue française au Québec, en ligne à l'adresse : <http://www.tlfq.ulaval.ca/>.
83. <http://www.lostin french.com/quebec-french-vs-france-french/>
84. <http://www.cinetrafic.fr>
85. <http://www.cinoche.com/>
86. <http://www.sorstu.ca/festivals/juste-pour-rire=programme2015>.

87.

http://www.lyricsmania.com/mon_pays,_cest_pas_un_pays,_cest_un_job_lyrics_robert_charlebois.html